

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

51^{ème} ANNÉE - NUMÉRO 696

06 FÉVRIER 1998 - 150 Francs CFA

GOVERNEMENT — SYNDICATS : RISQUE D'EXACERBATION DE LA CRISE SOCIALE

Décidément, le monde syndical béninois paraît résolu à en découdre avec le gouvernement du général Kérékou II. Les mesures sociales annoncées récemment par l'Exécutif, loin de satisfaire les revendications des travailleurs, ont, au contraire, provoqué un durcissement de leur position depuis qu'est connu le projet de loi de finances 1998.

La première passe d'armes avec le gouvernement, après le vote du budget 1998, s'est concrétisée par l'unité d'action momentanée scellée par les cinq principales centrales syndicales. Celle-ci s'est matérialisée par cette marche des travailleurs organisée à Cotonou le mardi 3 février dernier. A travers cette démonstration publique, les travailleurs entendent protester contre le caractère dérisoire, voire dédaigneux des mesures préconisées par le gouvernement et adoptées par l'Assemblée nationale.

Dans un communiqué de presse daté du 13 janvier 1998, les cinq principales cen-



trales syndicales déclarent : « ... à la place du paiement des salaires à l'indice réel de 1998, il (le gouvernement de Kérékou) se propose de payer un forfait de moins de 6

milliards de F CFA étalés sur plusieurs années, en effaçant les quatre échelons dus aux travailleurs (1992, 1994, 1996 et 1998).
(Lire la suite à la page 7)

LIBRE PROPOS SUR UNE QUESTION DE LIBERTÉ RELIGIEUSE

À la faveur de la question orale de l'Assemblée Nationale du Bénin au ministre de l'intérieur, de la sécurité publique et de l'administration territoriale le 22 janvier 1998 à propos de la «savure des hommes en uniforme dans la commune d'Agbodjedo, il semble ressurgir le débat de la liberté religieuse et de l'enrôlement forcé des enfants dans les couvents vodun.

A cette séance, un honorable député a demandé d'un ton presque de révolte pourquoi l'on ne va pas comme dans des couvents vodun retirer les enfants des séminaires ; et pour corroborer son discours, il cite le cas de son neveu qui «traité entré au séminaire d'Adjatokpa à «ix an?»...

Que «l'honorable» me permette de saisir sa balle au bond pour dire un mot sur la liberté religieuse dans notre pays. L'éducation qu'elle requiert et la différence fondamentale entre un couvent vodun et un séminaire de l'Eglise catholique.

I — LA LIBERTÉ RELIGIEUSE ET L'ÉDUCATION AUX VALEURS ÉTHIQUES

La liberté de religion est un droit fondamental de l'homme et de tout homme. La

(Lire la suite à la page 2)

A L'ÉCOUTE DU PAPE



ÊTRE FIDÈLE À LA LOI DE LA CONSCIENCE HUMAINE, C'EST CHOISIR LE PARTI DE DIEU ET DE L'HOMME

« Personne ne peut tuer au nom de Dieu : ce serait abuser du nom divin et blasphémer », a déclaré dans la matinée du samedi 10 janvier 1998 le Pape Jean-Paul II à propos de l'Algérie. Devant les ambassadeurs des 168 États qui entretiennent des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, le Successeur de Pierre a condamné en termes très clairs les «massacres odieux» qui endeuillent pratiquement chaque jour ce pays «otage d'une violence inhumaine qu'aucune cause politique, ni encore

RENCONTRE DU PRÉSIDENT KÉRÉKOU AVEC LA COALITION PORTE OUVERTE À L'ANARCHIE ET AUX DÉSORDRES ?

(Lire nos informations à la page 2)

moins une motivation religieuse ne saurait légitimer ».

Le Souverain Pontife, qui s'adressait dans la Salle Royale, lors du traditionnel discours du Nouvel An aux chefs de mission et les membres du corps diplomatiques accrédités près le Saint-Siège, a fait comme à l'accoutumée un tour d'horizon exhaustif de la situation dans le monde et des menaces qui pèsent sur la société humaine à la venue du troisième millénaire.

Jean-Paul II s'est inquiété de voir nos contemporains «souvent soumis à des idéologies qui leur imposent des modèles de société ou de comportement prétendant décider de tout, de leur vie comme de leur mort, de leur intimité et de leur pensée, de la procréation comme du patrimoine génétique ». Dans son traditionnel panorama de la situation dans le monde, le Pape a relevé que des progrès ont été enregistrés,

mais les difficultés évoquées révèlent «comment la femme et l'homme de cette fin de siècle sont vulnérables». Lisez plutôt :

Excellences, Mesdames, Messieurs,

1. L'hommage collectif du Corps diplomatique, au seuil d'une nouvelle année, revêt toujours un caractère d'émouvante solennité et de cordiale familiarité. Je remercie de grand cœur votre Doyen, Monsieur l'Ambassadeur Atembina-Te-Bombo, qui m'a présenté avec courtoisie vos vœux amicaux et évoqué de manière délicate certains aspects de ma mission apostolique.

En ce début de l'année 1998, laissons resplendir pour tous les hommes d'aujourd'hui la lumière qui s'est levée sur le monde le jour de la naissance de l'Enfant-Dieu. Par sa nature même, elle est universelle, sa clarté rejailit sur tous sans

exception. Elle dévoile nos succès comme nos échecs dans la gestion de la création et dans nos missions au service de la société.

LES RÉALISATIONS POSITIVES

L'Europe centrale et orientale

2. Fort heureusement les réalisations positives ne manquent pas. L'Europe centrale et orientale a poursuivi sa marche vers la démocratie, se libérant peu à peu du poids et des conditionnements du totalitarisme d'hier. Espérons que ce progrès s'avèrera partout effectif.

La Bosnie-Herzégovine

Tout près de nous, la Bosnie-Herzégovine connaît tant bien que mal une paix relative, encore que les dernières élections locales aient montré la précarité du processus de pacification entre les diverses communautés. À cet égard, je voudrais inviter avec insistance la communauté internationale à poursuivre ses efforts en faveur du retour des réfugiés dans leurs foyers et du respect des droits fondamentaux des trois communautés ethniques qui composent le pays. Ce sont là des conditions nécessaires à la vitalité de ce pays : mon inoubliable visite pastorale à Sarajevo,

(Lire la suite à la page 10)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

COIN DU FIN LIMIER

PORTE OUVERTE À
L'ANARCHIE ET AU DÉSORDRE

«... Je ne suis pas élu pour faire l'état des lieux du premier quinquennat (entendez celui de Soglo). Le peuple n'a pas confié cette mission...».

«... Le ministre peut être voleur, bandit; s'il arrive à réaliser 50% des projets, pour moi, il est travailleur...».

Tels auraient été, entre autres, aux dires d'un témoin crédible, quelques points saillants de l'intervention du général Kérékou lors de sa rencontre le samedi 31 janvier dernier avec les partis de la Coalition primaire qui l'ont porté au pouvoir. S'ils s'avéraient vrais, ces bouts de phrases lâchés par le Chef de l'Etat non seulement relanceraient le débat sur la moralisation de la vie publique mais feraient douter de la volonté politique réelle du Chef de l'Etat de faire de la moralisation de la vie publique une réalité.

Le Président Kérékou se déroberait-il à sa responsabilité de faire l'état des lieux de sa prise de fonction ? Si oui ce serait alors une erreur grave, coupable et même préjudiciable à plus d'un titre. Ainsi il ne faudrait pas s'étonner de voir purement et simplement classer plus d'un dossier sur des faits graves de malversations, de voir se développer allégrement toutes sortes de détournements de biens publics et dont les auteurs ne recrutent au sein des personnes bien, sinon haut placées et pas des moindres. Serait-ce pour cela que les auteurs de malversations, ceux qui se remplissent les poches le mieux et le plus vite possible sont gratifiés de satisfecit, de décoration, de l'impunité ? Nous sommes, reconnaissons-le, dans un Etat de droit. Et tant que la justice n'a pas condamné, la politique ne doit pas condamner. Mais que fait la politique pour faciliter la tâche à la justice ?

Serait-ce pour cela qu'un ministre qui ne réaliserait que 50% des tâches à lui confiées mériterait la mention "Très bien" ? Drôle de prime à la médiocrité ! que les projets ne soient pas conduits à terme ne devrait plus étonner personne; que des promesses de bouclage de financement de plus d'un projet demeurent sans lendemain ne relèverait que de la logique. Bravo !

Le Président Mathieu Kérékou, dans ses sautes d'humeur qu'on lui connaît, aurait-il voulu, au cours de cette rencontre du samedi 31 janvier, fustiger ainsi, à sa manière, les vaines querelles intestines, hystériques, stériles et déstabilisatrices, le manque d'audace fructueuse, le manque d'émulation enrichissante, les tractations suicidaires dans les rangs de la Coalition ? C'est plus que normal et c'est possible. Car l'impression que donne cette Coalition c'est qu'elle bavarde, gesticule et veut tout avoir à elle

LIBRE PROPOS SUR UNE QUESTION
DE LIBERTÉ RELIGIEUSE

(Suite de la première page)

Loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin dit de la personne humaine qu'elle est « sacrée et inviolable » (Cf Art. 8) et lui reconnaît le « droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion, de culte... » (Cf Art. 23).

A tout parent responsable, il revient l'obligation d'assurer à sa progéniture une éducation complète, totale et responsable sur tous les plans afin de structurer en elle l'homme comme être singulier, fini et ouvert à l'infini. Et c'est cette obligation morale qui commande à tout parent (et à toute Association éprise de liberté, de justice et de paix) de réagir contre toutes tentatives visant à empêcher l'exercice de son devoir d'éducateur sur ses enfants.

Il me semble que la Constitution de notre pays citée plus haut et les Textes internationaux concernant les Droits de l'Homme — puisqu'ils proposent certaines valeurs éthiques fondamentales comme la dignité de la personne humaine et la liberté — devraient être considérés partout dans ce pays comme l'une des bases de l'éducation de la conscience et du comportement.

En homme et en chrétien, j'estime aussi que l'apprentissage du respect de l'autre, de sa dignité d'homme et de sa liberté est l'une des composantes essentielles d'une éducation digne de l'homme. Cette éducation apprendra ainsi à faire disparaître l'agressivité que suscite la peur de la différence. Dans l'histoire contemporaine, la sacralisation des conflits et la dévalorisation délibérée de l'adversaire sont à l'origine de haines et d'affrontements effroyables. Malheureusement, de tels comportements commencent à nous atteindre. Il est regrettable, voire condamnable qu'une vie humaine soit perdue lors de l'intervention des hommes en uniforme dans la commune d'Agbodjédo. Nos policiers et gendarmes doivent en ce sens réviser leur mode et méthode d'action.

Mais partir de ce fait et assimiler l'entrée d'un jeune garçon au séminaire à un enrôlement forcé dans un couvent vodun, c'est faire preuve d'une légèreté

intellectuelle à peine tolérable pour un homme vêtu de l'honorable manteau de député.

II — DIFFÉRENCE FONDAMENTALE
ENTRE UN COUVEN VODUN ET
UN SÉMINAIRE

Je n'ai jamais franchi le seuil d'un couvent vodun : cela n'est d'ailleurs permis qu'aux adeptes du vodun... Il y a donc là quelque chose d'ésotérique dont je ne saurais parler et qui fait de la différence d'avec un séminaire où il vous est loisible en parent ou en simple curieux de venir vivre quelques heures.

Un séminaire de l'Eglise catholique est une maison de formation en vue du sacerdoce ministériel du Christ. Y entrent les jeunes gens désireux de répondre à l'appel du Christ à servir l'Eglise et les hommes. C'est ce qu'on appelle une vocation au sacerdoce. L'éducation y vise à faire de l'homme une personne libre et responsable, capable de répondre librement à l'appel du Christ. Nul ne peut donc vivre dans un séminaire si lui-même n'a désiré ou demandé à y être envoyé. Les exigences de la formation ont fait de le décourager. Les nombreuses sorties de jeunes garçons après quelques semaines seulement de vie au séminaire ont confirmé qu'il faut bien le vouloir pour y vivre. Les portes des séminaires sont d'ailleurs toujours ouvertes et de jour comme de nuit, qui veut peut les franchir pour s'en aller vers d'autres horizons. Cela s'appelle « la liberté des enfants de Dieu »...

Je m'en voudrais, à présent, de ne rien dire de l'exemple de notre « honorable ». Ce « neveu », c'est mon « homo » comme nous le disons vulgairement chez nous. Je puis dire qu'il a évolué en classe de troisième sous mes yeux de stagiaire-professeur au petit séminaire de Djimé en 1993-1994. C'était un garçon brillant et exemplaire, autant qu'on puisse en juger humainement. Mais il pourra dire à « son oncle » qu'il n'est pas entré au séminaire d'Adjatokpa à six ans. De fait, ce petit séminaire n'accueillait jusqu'au début des années 1990 que les enfants aptes à suivre au moins l'enseignement du Cours Moyen (CM1 ou CM2). Ce n'est donc pas à six ans que notre « neveu »

aurait fait cette classe... Et puis, élément capital de jugement, ce jeune n'a jamais vécu sous une contrainte sinon celle de répondre par sa vie aux aptitudes requises pour évoluer dans les structures des séminaires. Cela, il le fit, tant et si bien qu'il eut l'occasion de jouir de ce cadre pour obtenir le brevet d'études du premier cycle en 1994 et le baccalauréat en 1997 avec la « mention bien » s'il vous plaît. Puis, quand il lui plut, après ce parcours, de s'orienter ailleurs qu'au Grand séminaire, en a-t-il été empêché par son évêque ? Cela s'appelle « la grande liberté des enfants de Dieu »...

Une certaine honnêteté intellectuelle nous fait obligation de faire la part des choses. Il faut comparer des choses comparables, dit-on souvent.

Pour peu qu'on soit informé, on doit savoir qu'un jeune garçon enrôlé de force dans un couvent vodun ne choisit pas cet internement forcé. Avant que d'être pris pour suivre l'initiation du couvent, il est choisi « épouse du vodun » (vodun-é).

Qu'on me dise donc : à quelle liberté intérieure, pour quelle liberté et ouverture d'esprit forme-t-on dans un couvent vodun ? Il s'agit tout de même là d'une dimension fondamentale de la dignité humaine...

Et qu'on me réponde : Combien d'« épouses du vodun » ont pu s'octroyer la liberté de sortir du couvent gardant sauves leur liberté d'expression et même leur vie ?

Notre pays doit être reconnaissant vis-à-vis de l'Eglise pour tout le bien qu'elle fait à notre société. De nombreux cadres doivent à nos séminaires et internats religieux la formation et la culture dont ils sont fiers aujourd'hui.

Tout séminariste tendu vers l'idéal du sacerdoce peut aussi vous dire : « Je suis entré librement au séminaire et face à toutes les sollicitations du monde et de ma société, ma liberté d'enfant de Dieu me fait faire encore le choix d'une réponse libre à servir la Liberté, la Vérité et l'Amour ».

Modeste Crescence DOHOU
Séminaire Saint-Gall, Ouidja

seule tout de suite au lieu de travailler dans la vérité et la sérénité à l'avènement d'une société où il y aura moins de gémissements, moins d'intrigues, plus d'équité, plus de zèle patriotique et où les jeunes se reconnaîtront véritables participants à part entière à l'essor et à la prospérité de la chère Patrie, le Bénin.

Ce que le peuple veut et attend du Président de la République, c'est qu'il tienne parole, la parole donnée. C'est qu'il fournisse au peuple le gage d'avoir confiance en ses dirigeants et amène les filles et fils du Bénin à avoir confiance en eux-mêmes.

Basilie René Sónanyón

"LA CROIX
DU BENIN"

Réduction et Abonnements

"LA CROIX DU BENIN"

01 BP 105 - Tél. (229) 32-11-19

(République du Bénin)

COTONOU

Compte :

C.C.P. 12-76

COTONOU

Directeur de Publication

BARTHÉLEMY

ASSOGBA KAKPO

Dépôt légal n° 447

Tirage : 4.500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de Six mois 5000 à 8000 F CFA (50 à 80 FF)

Abonnement de Douze mois 10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)

Abonnement d'Amis 20.000 F CFA et plus (200 FF)

Changement d'adresse 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion

• Bénin 3.720 F CFA

• Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo 4.680 F CFA

• Ouganda 5.760 F CFA

• Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A. 5.760 F CFA

• France 5.760 F CFA

• Nigeria, Gambie, Ghana, Libéria et Sierra Leone 7.560 F CFA

• Kinshasa (Zaire) 9.000 F CFA

• Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie 12.600 F CFA

• U.S.A. 9.480 F CFA 94.800 FF

• Amérique (Nord, Centrale, Sud) 10.200 F CFA 102.000 FF

• Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège) 8.520 F CFA 85.200 FF

• Canada 10.200 F CFA 102.000 FF

• Chine 12.600 F CFA 126.000 FF

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • TÉL. (229) 32-12-07 — COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS ÉCHOS DE NOS DE

ATACORA

ACCROISSEMENT SENSIBLE DE
LA PRODUCTION AGRICOLE
EN 1997

A l'instar des autres départements du pays, celui de l'Atacora a rendu public, ces jours-ci, son bilan de la campagne agricole 1997-1998. Dans ce département, où les conditions naturelles ne sont pas, à l'étape actuelle, propices à de rendements agricoles performants, tout progrès, si modeste soit-il, enregistré dans ce domaine, constitue un objet, de satisfaction. En dépit donc des difficultés inhérentes à cette situation, la campagne agricole 1997-1998 a été bonne dans l'ensemble à l'indiqué la direction générale du CARDER-Atacora à Natitingou. La particularité de ce bilan, croit-on savoir de la même source, réside, dans le fait que la production des cultures vivrières a été remarquable dans certaines sous-préfectures comme Toucountouna, Matéri, Coby et Tanguéta, naguère déficitaires.

Par contre, indique le rapport-bilan, la sous-préfecture de Kérou risque de connaître une situation alimentaire difficile. Cette localité a en effet connu au cours de la campagne écoulée des pêches de sécheresse prolongée.

Si la production de céréales et de tubercules s'est accrue de 1 % et 2 %, par rapport à la campagne précédente, ces taux restent néanmoins assez faibles par rapport à celui du coton graine qui s'élève à 18 %.

Le rapport souligne par ailleurs, une réduction du personnel d'encadrement des paysans, tout en concluant que la politique de formation des jeunes dans les centres de promotion des jeunes dans les centres de promotion rurale (CPR) pourrait ne constituer une solution alternative à la pénurie actuelle de personnel de vulgarisation.

RELIGION : PREMIER
"PÉLÉ-JEUNES", À NATITINGOU

Un millier de catéchumènes et catéchistes ont créé l'événement religieux de l'année nouvelle dans l'Atacora, en organisant le dimanche 1er février dernier à Natitingou un pèlerinage dénommé "Pélé-Jeunes", le diocèse de Natitingou.

"Seigneur, me voici", tel était le thème de ce rassemblement de fidèles catholiques initié par l'équipe des catéchistes des paroisses de la localité. C'est au calvaire du quartier Tchilimina qui a eu lieu ce grand rendez-vous de foi, avec pour objectif, de créer un cadre spirituel à l'instar de ce qui existe déjà ailleurs sur le territoire national, en vue de permettre aux fidèles de l'Atacora de se retrouver pour réfléchir ensemble sur leur vie de foi et de renforcer leur unité dans l'Eglise du Christ.

Les participants à ce premier "Pélé-Jeunes" ont eu la joie de recevoir la visite de S. E. Mgr. Pascal N'Koué, évêque de Natitingou qui est allé leur porter sa bénédiction, et son soutien spirituel moral.

La rencontre a pris fin par la célébration d'une messe à l'intention des participants.

ATLANTIQUE

INAUGURATION DES
PAVILLONS RÉHABILITÉS
DU CNHU

Quatre pavillons centraux d'hospitalisation du Centre national hospitalier et

universitaire (CHNU) de Cotonou réhabilités grâce au concours financier de la France, ont été inaugurés, dimanche 1er février 1998, au cours d'une cérémonie solennelle en présence de M. Charles Josselin, Secrétaire d'Etat français à la Coopération. Ce dernier était arrivé à Cotonou quelques heures plus tôt pour une visite officielle de soixante-douze heures dans notre pays.

Les travaux de réhabilitation se sont déroulés en deux phases : la première, d'un coût de trois milliards et demi de francs CFA, et la seconde, d'un montant de sept cent millions CFA. Ces réalisations s'ajoutent à d'autres infrastructures. Le directeur du centre a exprimé sa gratitude à la Coopération française pour l'œuvre accomplie ces dernières années au profit du CHNU qui constitue désormais un cadre satisfaisant. Il a néanmoins estimé que cette œuvre mérite d'être complétée par la formation des personnels.

Le ministre de la santé a, pour sa part, souligné la pertinence de l'intervention française qui selon elle a porté sur une cible de choix, le CHNU. Pour le secrétaire d'Etat français, le CHNU réhabilité est désormais "un hôpital de référence au plein sens du terme".

BORGOU

PARAKOU AURA BIENTÔT SES
RUES BAPTISÉES

Revaloriser le patrimoine culturel du département n'est pas une tâche nouvelle. Il est aisé d'en juger à travers l'existence de quelques réalisations tangibles et surtout l'organisation de manifestations culturelles et artistiques périodiques. Mais la volonté affichée des autorités politico-administratives actuelles du département est d'aller plus loin en posant des actes encore plus hardis. En l'occurrence, le baptême des rues, monuments, établissements, édifices et places publiques. Une commission départementale s'est vue à cet effet confier pour tâche de réfléchir et de faire des propositions pertinentes à mettre en œuvre. Installée le 03 décembre 1997 par le préfet du Borgou, M. Zourkaméni Tougoungou qui en est le président, ladite commission a examiné lundi 26 janvier 1998, les différents aspects de la tâche à accomplir.

Au cours de cette séance, les membres de la commission ont reconnu la nécessité de structurer leur organe en le dotant d'un bureau de coordination et de créer des sous-commissions de travail qui se chargeront des enquêtes et des études, des litiges et contentieux éventuels, et des questions relatives à l'administration et aux finances.

Le préfet a salué à cette occasion, la volonté des uns et des autres d'œuvrer pour la promotion de la ville historique et touristique du département qui est Parakou.

MONO

LES EXPLOITANTS DU LAC
AHÉMÉ RÉCLAMENT
LE DRAGAGE DU LAC

L'expérience des comités villageois pour la gestion rationnelle des ressources halieutiques initiée par le projet Promotion de la pêche lagunaire (PPL) semble faire tâche d'huile. Après les résultats encourageants enregistrés dans le département de l'Ouémé, le PPL envisage de créer des comités similaires dans le Mono. C'est le but de la rencontre intitulée "séminaire

villageois" que les responsables du projet ont eue mardi 27 janvier dernier à Comè, avec les maires, chefs de villages et exploitants du lac Ahémé. La réunion était présidée par le préfet du Mono, M. Georges Houessou assisté du directeur national des pêches et du responsable du projet Promotion de la pêche lagunaire. Se trouvaient ainsi réunies des personnes-ressources bien indiquées pour une bonne information et sensibilisation des représentants des pêcheurs du lac Ahémé. Ces derniers ont, du reste, saisi l'occasion pour exprimer leurs préoccupations en matière de pêche lagunaire. Ainsi, les pêcheurs de Guézin, Agatogbo, Bopa estiment que c'est l'ensablement du lac Ahémé qui est source d'appauvrissement dudit plan d'eau. Ils préconisent alors le dragage du lac, actuellement ensablé.

Face aux inquiétudes que l'idée de comités a fait naître dans l'esprit des pêcheurs, le directeur des pêches est intervenu pour les apaiser. Il a expliqué comment les comités de pêche seront installés, à partir des conclusions du "séminaire villageois" qui selon lui, n'est rien d'autre qu'un cadre de réflexion et d'échange d'expériences. L'objectif final de ce processus, a-t-il conclu, est la recherche ensemble de solutions adéquates aux problèmes liés à l'exploitation des ressources halieutiques.

La production halieutique pour l'ensemble des principaux plans d'eau du sud-Bénin, est estimée, croit-on savoir, à quelque trois mille tonnes par an. Quant au lac Ahémé, il s'étend sur 8.500 hectares. Le niveau de production demeure stagnant, les espèces importantes semblant, par ailleurs, diminuer de taille.

OUÉMÉ

CROISADE ANTI-LÈPRE :
LA LUTTE SEMBLE MARQUER
LE PAS

La lutte contre la lèpre dans le monde et au Bénin a marqué des progrès significatifs ces quinze dernières années. Il n'y avait pas circonstance plus indiquée que la célébration de la 45ème Journée mondiale des lépreux pour faire solennellement connaître ce résultat satisfaisant.

Dimanche 25 janvier dernier, au Centre de traitement de la lèpre à Pobè, devant un parterre de personnalités béninoises et de diplomates en poste dans notre pays, les manifestations officielles nationales consacrées à cette journée ont connu un éclat particulier. Bilan encourageant certes. Mais il reste encore de nombreux obstacles à surmonter selon les différents intervenants lors de la cérémonie, notamment le ministre de la Santé publique, de la Protection sociale et de la condition féminine, Mme Marina d'Almeida Massougbojdi.

Ainsi, il faudra intensifier les efforts dans plusieurs parties du monde en raison de l'existence d'endémies lépreuses, de zones où les malades ne sont pas accessibles, ni traités, et le non dépistage des nouveaux cas. Partout donc où la lutte semble marquer le pas, de nouvelles stratégies s'imposent. Au Bénin, l'Atacora, le Zou et l'Ouémé sont dans cette situation.

La moyenne nationale est actuellement de 1,1 pour 10.000 habitants, après avoir été estimée en 1996 à 0,88 pour 10.000 habitants. La Journée mondiale des Lépreux est aussi l'occasion privilégiée de se souvenir de son illustre fondateur, Raoul

Follereau, de regrettable mémoire, et, de lui rendre un hommage très mérité, tradition qui a été également observée à Pobè au cours des manifestations.

ZOU

OÙNHI : UN MALHEUR
N'ARRIVE JAMAIS SEUL

Ouinhi, chef-lieu de la sous-préfecture de Ouinhi est à près de 170 km au Nord ouest de Cotonou dans le département du Zou. Situé entre la sous-préfecture de Zagnanado et celle de Adja-Ouèrè, Ouinhi est l'un de ces rares villages perdus dans les savanes où les difficultés des populations rendent son accès difficile. En période de pluie, Ouinhi est pratiquement coupé du reste du Bénin. A ces difficultés, déjà pas des moindres, s'ajoute aujourd'hui l'accès à l'eau potable. Le seul puits artésien qui alimente la localité notamment le village Zaloko en eau potable depuis quarante ans atari en mars dernier. Etc. c'est l'angoisse au sein de la population contrainte, de fait, de consommer actuellement n'importe quelle eau au mépris des conséquences fâcheuses pour la santé : le ver de guinée, la bilharziose...

Les cris de détresse des populations seraient sans échos auprès des autorités locales. A les croire, la visite des installations par les cadres de la SBEE remonte au mois d'août dernier. Et depuis plus rien. Pendant ce temps, que font certains cadres ressortissants de la localité ? Pas grand-chose. Ils attendent certainement les campagnes électorales prochaines pour se livrer à des promesses démagogiques comme celle d'alimenter le village en eau potable.

La situation est assez préoccupante et mérite l'attention en tout premier lieu, des autorités politico-administratives de la sous-préfecture de Ouinhi qui doivent pouvoir y trouver rapidement une solution afin de soulager la population déjà en butte à trop de difficultés. Le faire, ne serait-il déjà pas favoriser la santé pour tous en l'an 2000 ?

COMMENT LES PRODUCTEURS
APPRECIENT-ILS
LA CAMPAGNE AGRICOLE
1997-1998 ?

Les producteurs du département du Zou jugent globalement positifs les résultats de la campagne agricole 1997-1998. C'est du moins, l'appréciation qui ressort d'une série de séances d'évaluation qui se sont déroulées du 22 au 23 janvier dernier en liaison avec les autorités politico-administratives du Zou, à Bohicon d'une part, et à Savalou d'autre part. Ces rencontres ont été supervisées, au plan technique, par une délégation du ministère du Développement rural.

En dépit des résultats encourageants obtenus, certains problèmes d'importance restent néanmoins non résolus. Il s'agit, entre autres, ont rapporté les producteurs, des difficultés qui entraveraient le développement des filières autres que celle du coton, et l'organisation de leur commercialisation. D'autres questions ont été également évoquées et qui ont trait aux pistes de desserte rurale dont la stratégie actuelle de réfection ne donnerait pas satisfaction aux paysans, au sort réservé aux pistes de zones non cotonnières, à l'encadrement et aux crédits accordés dont le délai de remboursement ne prendrait pas en compte les intérêts des Unions sous-préfectorales des producteurs (USPP).

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

LA PHALLOCRATIE DANS L'HISTOIRE DES TANGBÉ DE L'ATACORA

Communément connu sous l'appellation de Tanéka⁽¹⁾, les Tangbé vivent dispersés dans un rayon d'environ 70 km à partir de Copargo qui est mi-chemin entre Jugu et Birni. Au départ groupe socioculturel réfugié dans les monts atacora, ils sont aujourd'hui plus nombreux dans la plaine que sur la montagne qui nourrit difficilement ses habitants à cause de l'épuisement des terres et de la rareté du gibier. Cet aspect n'a cependant rien de particulièrement original. Ce qui l'est surtout, entre autres, c'est la nature singulière des relations entre hommes et femmes, vues sous l'angle du politique, de l'économique et du religieux.

* *

Le trait saillant de la société ta'na (singulier de Tangbé) est, indiscutablement, la phallocratie, cette attitude particulière qui tend à assurer et à justifier la domination des hommes sur les femmes, parfois de façon obsessionnelle comme dans le cas d'espèce.

Avec les Tangbé, nous nous retrouvons dans une société au sein de laquelle les hommes ont complètement, et de façon absolue, écarté les femmes du pouvoir politique. Elles ne sont pas autorisées à prendre part à la vie politique puisqu'elles sont exclues des institutions politiques et de leur fonctionnement.

Les responsables politiques qui ne sont pas des rois se nomment *saawiwé*⁽²⁾ : ils ont toujours été et sont encore tous des hommes; aucune femme quels que soient son âge, sa descendance et sa sagesse, ne saurait être ou même prétendre être *saawa*

(singulier de *saawiwé*), ni même faire partie des collaborateurs immédiats de ces chefs. Il n'existe pas ici, comme à Abomey ou à Pobé, de dignitaires hommes doublés de femmes. Celles-ci ne sont, non plus, jamais tenues au courant des assises des responsables politiques et des chefs religieux.

Les *Boghoté*, grands chefs religieux, sont assistés par des *sakpa'nmé*. Ils sont tous du sexe masculin. Aucun office religieux n'est et ne saurait être exercé par des femmes, contrairement aux coutumes de l'aire culturelle du vodun dans la moitié méridionale du Bénin. Même s'ils ne se font pas à une grande échelle comme dans les civilisations assani du Ghana, fon de la République du Bénin, edo du Bénin ou Nigeria, les sacrifices humains existent aussi chez les Tangbé. La divinité *Baago* — entre autres — commune aux deux quartiers de Taahun et de Dakpélha à Dôorou Tanéka-koko, ne consommait que des victimes humaines, mais exclusivement des hommes. Trop inférieure à l'homme, la femme ne saurait être sacrifiée à une divinité; mieux elle n'est même pas digne de mériter l'honneur d'être immolée à la divinité, pensent les Tangbé.

En outre, mises à part quelques divinités femelles qui exigent des poules comme animal sacrificiel, aucun quadrupède femelle parmi les plus communs en matière de sacrifices, comme les ovins, les caprins et parfois les bovins, ne doit être immolé à une divinité, mâle ou femelle, s'il est lui-même femelle.

Même lorsqu'un dieu et son épouse apparaissent ensemble en rêve aux grands chefs religieux, c'est toujours le premier qui est devant, suivi par derrière de la

déesse, quel que soit le degré de puissance par ailleurs reconnue à cette dernière.

D'autre part, il n'existe dans cette société ni amazones, ni simples femmes guerrières comme il y en a eu dans des groupements socioculturels du Sud et du Centre du pays.

Enfin, il a existé ici des femmes esclaves. Aucun ta'na désireux d'être à l'abri des railleries de son entourage, n'accepte jamais d'en épouser, une telle union étant perçue comme une déchéance et une honte: la femme libre est un être naturellement inférieur à l'homme qui l'épouse pour d'impérieuses nécessités. La femme esclave, inférieure à la femme libre, est donc doublement inférieure à l'homme. Il n'y a, par conséquent, aucune raison pour ce dernier de l'épouser sans déroger.

CONCLUSION

L'étude de la phallocratie trouve un terrain fécond au sein de la société ta'na fortement dominée par les hommes; ceux-ci ont monopolisé le pouvoir politique et les activités religieuses; en outre, l'essentiel de la production économique est détenu par eux. Résignées, les femmes acceptent et supportent cette domination séculaire qui n'est nullement synonyme de misogynie et qu'elles ont d'ailleurs fini par trouver normale. Aussi, n'ont-elles jamais conçu l'idée d'une quelconque remise en cause d'une perception du monde profondément enracinée dans les esprits, dans la mentalité ta'na. Loin d'être unique, exceptionnelle ou particulièrement originale, cette conception phallocratique se retrouve également dans maintes autres

sociétés de l'Atacora contrastant ainsi avec ce qui se passe au Sud et au Centre du pays.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

(1) Pour se faire une idée de l'histoire et de la civilisation des Tangbé, l'on lira avec intérêt les travaux suivants qui sont loin d'être exhaustifs: ce sont, notamment les écrits de: Aimé (M.):

— «*Gi Yom du Benin settentrionale: primi appunti di una ricerca sul campo*», In *Etnoantropologia*, N° 1, 1993, p. 109-132.

— «*Frontière edénie nell'Atacora (Nord-Bénin)*», In *Africa (Roma)*, XLIX, 1, 1994, p. 54-74.

Cornevin (R.): *La République populaire du Bénin, des origines dahoméennes à nos jours*. Paris, G.P. Maisonneuve et Larose. Académie des Sciences d'Outre-Mer, 1981, 584 p., ill.

Mercier (P.): *Notes sur les "Pila-Pila" et les "Tanéka"*, In *Études dahoméennes*, III, 1930, p. 39-71.

Nous citons, à titre indicatif, les noms de quelques-uns de nos informateurs qui nous ont aidés dans la collecte des renseignements qui ont servi à la réalisation de cet essai.

— Basso Isaka, né vers 1938, cultivateur à Karhum-Yaorho.

— Garba Bastiri, né vers 1928, cultivateur à Karhum-Yaorho.

— Mingo Masman, né vers 1943, cultivateur, quartier Kpalankpangou, commune de Pabéku.

— Samsou Bakory, né vers 1943, cultivateur, quartier Pankuru à Yaka.

— Zamartu Imoru, né vers 1923, cultivateur, quartier Baranann à Yaka.

(2) Le vrai nom, celui par lequel les gens eux-mêmes se désignent est *Ta'na* ou singulier et Tangbé au pluriel. Tangba semble une désignation erronée.

(3) Nous ne savons pas si ce mot est propre au milieu ou, emprunté à l'extérieur.

A. Félix Iroko

* Un Suédois de 61 ans a terminé une course de 12 000 kilomètres qui l'a mené à la Suède, son pays de résidence, à la cathédrale anglicane Saint-George au Cap, au sud du continent africain.

Il a fallu deux ans et demi à Boudewijn Wegerif, ancien journaliste sud-africain, pour atteindre le Cap. S'il a entamé ce long périple, c'est pour attirer l'attention sur les problèmes économiques mondiaux et leurs effets sur la population.

A la tête d'un groupe de presse en Afrique du Sud, Boudewijn Wegerif avait été contraint à l'exil politique en 1971 par l'ancien régime de l'apartheid. Le 10 décembre 1997, il a parcouru le dernier kilomètre qui le séparait du Cap accompagné d'un clown, de porteurs de pancartes, de journalistes et de photographes.

* Les musées du Vatican ont enregistré en 1997 le chiffre record de 3.017.847 entrées. C'est la première fois, dans l'histoire du Saint-Siège, que le nombre des visiteurs dépasse la barre des trois millions. En 1996 on en avait dénombré 2.984.308.

* L'UNESCO et la firme de cosmétiques Helena Rubinstein ont décerné le premier prix «pour les femmes et la science».

BREF...EN BREF...EN BREF...EN

Les lauréates de cette récompense qui devaient être attribuées dorénavant tous les deux ans, ont été choisies sur quatre continents: Grace Oladunni L. Taylor du Nigeria pour l'Afrique, Gloria Montenegro, Chilienne, pour l'Amérique latine, Myeong-Hee Yu, Coréenne, pour l'Asie et Pascale Cossart, Française, pour l'Europe. Ces scientifiques ont été sélectionnées parmi 94 candidates.

La règle du jeu consiste à récompenser des femmes qui se sont distinguées par leurs travaux, dans les sciences fondamentales et appliquées. Quatre prix, d'une valeur de 20.000 dollars (environ une dizaine de millions de FCFA) chacun seront décernés tous les deux ans par un jury international composé de treize scientifiques d'Afrique du Sud, Belgique, Brésil, Chine, France, Hongrie, Inde, Suisse.

Gloria Montenegro, mère de deux enfants, botaniste mondialement reconnue fut une pionnière dans les années 70, en étudiant les convergences de plantes vivantes dans les écosystèmes de types méditerranéens. Elle travaille à la préservation de certaines espèces végétales sur la flore

du Chili, et introduit des programmes de réhabilitation dans des zones sinistrées par le feu, les animaux ou les insectes ou désertifiées comme par exemple les contreforts des Andes. Ses travaux sont essentiels dans la connaissance de la biodiversité végétale dont il nous reste énormément à découvrir.

Grace Oladunni L. Taylor est nigérienne et mère de cinq enfants. Cette biochimiste est spécialiste du métabolisme des lipides. Ses recherches ont permis des avancées considérables dans la compréhension des mécanismes et des facteurs de risque des maladies cardio-vasculaires par comparaison de l'origine ethnique et du mode de vie des personnes atteintes.

Myeong-Hee Yu, Coréenne, mariée, est mère de deux enfants. Depuis quinze ans, ses recherches portent sur les problèmes de repliement et de stabilité d'une protéine. En fait ses découvertes lui valent une notoriété mondiale, car elles ont permis d'établir un lien direct entre un marqueur biologique et une maladie génétique.

Pascale Cossart, Française, est professeur de l'Institut Pasteur, et mère de trois enfants. Elle s'est spécialisée en génétique bactérienne pour traquer la «*listeria monocytogenes*», particulièrement dangereuse chez la femme enceinte, puisqu'elle est responsable d'avortements, d'accouchements prématurés, mais aussi de méningites chez les nourrissons.

* Préjugés racistes pas mort aux États-Unis

Des parents blancs refusent qu'un collégien de Riverside, dans l'Etat de Californie, porte le nom de Martin Luther King, le célèbre pasteur noir qui a donné sa vie pour le respect des droits civiques des Noirs américains. Ils craignent qu'une telle appellation de cet établissement scolaire ne puisse causer des préjudices à leurs enfants, rapporte le quotidien «USA-Today».

Selon les parents des enfants blancs concernés, un collégien ainsi nommé signifierait qu'il est fréquenté majoritairement par des élèves noirs. Cela ne pourrait que rendre plus difficile l'entrée future des élèves issus de ce collège dans les Universités fédérales.

(apic / kna / ba)

NATION

PRENDRE DES INITIATIVES POUR L'AUTO-EMPLOI DES JEUNES

L'année 1986 a marqué au Bénin la fin de tout recrutement systématique dans la fonction publique. Depuis lors, des milliers de jeunes Béninois sortis des écoles, centres et instituts professionnels, des universités classiques et d'autres établissements de formation caressent le chômage sans lendemain.

FIJ AU SECOURS DES JEUNES

Dans cette situation où combien dramatique, la seule possibilité paraît bien être l'initiative d'auto-emploi. D'autant que dans une économie libérale comme la nôtre sur fond de mondialisation, le développement réel du Bénin passe par les initiatives privées accompagnées de mesures incitatives : les micro-entreprises. Mais des actions qui ne sont réalisables qu'avec un minimum de formation professionnelle qui permet d'acquiescer l'esprit d'entrepreneuriat. Et c'est fort de cela que le ministère de la jeunesse, des sports et loisirs à travers



Des jeunes promoteurs.

le Fonds d'insertion des jeunes (FIJ) s'emploie à relever le défi. Ainsi, des jeunes venus de nos six départements, animés par l'esprit ingénieux sont recrutés et initiés aux techniques de gestion, à l'élaboration des comptes et des projets etc.

SAISIR TOUTES LES OPPORTUNITÉS

L'objectif est d'aider ces jeunes Béninois à se prendre en charge. A la cérémonie de clôture de la quatrième pro-

motion des jeunes entrepreneurs (une centaine) formés par le FIJ, le ministre de la jeunesse, des sports et loisirs, M. Damien Zinsou Alahassa a fait remarquer que l'acquisition des bonnes idées constitue l'une des conditions de réussite dans toute initiative privée. Mais au-delà des idées qui, pour M. Alahassa, ne manquent pas à la jeunesse béninoise, il convient surtout selon le ministre, de saisir toutes les opportunités d'affaires dans nos villes et campagnes. La jeunesse ne devra plus dormir sur ses lauriers.

Le plus important est l'aptitude du jeune à valoriser les financements qui lui sont accordés. Car par l'entremise du ministère de la jeunesse, des sports et loisirs et du FIJ des lignes de crédits de 15 millions serviront à financer les projets jugés viables.

Des lors, cela permettrait à la frange de notre jeunesse livrée à l'oisiveté, de l'insérer dans la vie active, seul gage pour son salut.

Philippe L. Amoussou

PNUD : ÉQUIPEMENTS POUR L'IDH AFIN DE RENFORCER SA CAPACITÉ DE TRAVAIL

Un important lot d'équipements et de matériels de travail a été remis le mercredi 28 janvier dernier par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à l'Institut des Droits de l'Homme et de Promotion de la Démocratie : la Démocratie au Quotidien (IDH), en son siège sis au Codiam à Cotonou. C'était en présence du président de cet Institut, M. Maurice Ahanhanzo Glèlè, de son président d'honneur, S. E. Mgr. Isidore de Souza ainsi que de quelques professeurs et invités dudit Institut.

Cette cérémonie de remise de dons est le témoignage de partenariat entre le PNUD et l'IDH. Ce geste vient ainsi en appui aux efforts que déploie cet institut pour l'enracinement d'un État de droit et le renforcement de la démocratie au Bénin. Autant d'actions permettant d'éliminer l'ignorance cause élémentaire de nombreuses atteintes aux droits de l'Homme. La remise de ces matériels, selon le représentant résident par intérim du PNUD s'inscrit dans le cadre de l'appui du PNUD à l'IDH au titre de son programme du renforcement des capacités institutionnelles et de gestion (PRCI).

C'est à cet effet d'ailleurs que l'IDH a été retenu au nombre des instituts bénéficiaires dudit appui qui vise à travers son assistance à :

— généraliser la formation des citoyens des grandes villes sur le respect des droits de la personne et la bonne gouvernance ;

— sensibiliser les populations des campagnes et des villes secondaires sur les droits et devoirs de la personne et du citoyen ; et

— concevoir et mettre en œuvre un programme national de formation des jeunes en cours de scolarisation, sur le respect des principes fondamentaux des droits de la personne et du citoyen.

Le représentant résident par intérim du PNUD, s'est montré confiant en l'avenir de l'IDH. Il en est d'autant assuré qu'il fait des actions passées une évaluation appréciable.

«Après un an de mise en œuvre de cet appui, nous avons pu constater avec beaucoup de satisfactions, l'efficacité de l'Institut des Droits de l'Homme, la qualité et le sérieux des personnes qui l'animent. Il a également salué la volonté de l'IDH de réaliser des activités qui auront un impact durable pour la démocratie au Bénin». Puis il a poursuivi son intervention en ces termes : «C'est pour consolider ce que vous avez déjà entrepris et en prévision des nouvelles activités que nous allons mener ensemble, que le PNUD a décidé de mettre à la disposition de l'IDH un lot d'équipements et de matériels qui comprend :

— 1 véhicule Nissan Patrol 4 x 4 ;



— 1 micro ordinateur avec imprimante ;

— 1 onduleur ;

— 1 lot de logiciel ;

— 1 photocopieuse ;

— 1 télécopieur ;

— 1 poste téléviseur ;

— 1 magnétoscope multisystème ;

— 4 paires d'enceintes acoustiques DIAMOND ;

— 1 groupe électrogène et

— 1 table de téléviseur.

Soit au total un ensemble de matériels d'une valeur d'environ 40 millions de F CFA.

On comprend donc la joie du professeur Ahanhanzo Glèlè qui a profité de cette circonstance pour annoncer quelques-unes des actions à mener par son institut pour l'année 1998 :

«Nous voulons a-t-il aller sur le terrain quitter Cotonou pour parler aux paysans de leurs droits et devoirs afin que la démocratie se pratique réellement au quotidien partout chez nous au Bénin

Guy Dossou-Yovo

NATION

GOUVERNEMENT — SYNDICATS : RISQUE D'EXACERBATION DE LA CRISE SOCIALE

(Suite de la première page)

soit huit années de carrière dont le bénéfice en avancement serait ainsi balayé d'un revers de mains... ».

QUE PROPOSE LE GOUVERNEMENT ?

En effet, au terme de multiples négociations avec les travailleurs, l'Exécutif en arrive à la proposition dénommée scénario 2 (apurement sur trois ans).

Ce scénario préconise le paiement de :

1ère année

2,8 milliards de F CFA en 1998
* effort interne (budget national) 1,4 milliard de F CFA ;
* apport extérieur : 1,4 milliard de F CFA.

2ème année

2,4 milliards de F CFA en 1999
* effort interne (budget national)
* apport extérieur : 1 milliard de F CFA.

3ème année

1,3 milliard de F CFA d'effort interne, intégralement sur le budget national.

Ainsi, ce scénario permettrait, selon l'Exécutif, d'apurer la somme forfaitaire de 6,5 milliards de F CFA en trois ans contre 5,5 milliards en deux ans dans un scénario 1.

LES TRAVAILLEURS CRIENT AU SCANDALE

Ces mesures préconisées, loin de calmer les esprits, ont plutôt aiguisé l'ardeur revendicative des travailleurs. Elles sont aussi l'illustration de ce que le gouvernement Kérékou II veut donner l'impression de capituler devant les revendications des travailleurs, mais en réalité s'apprête à les poignarder dans le dos, estimant les dirigeants syndicaux.

Aujourd'hui, tout laisse penser que les divergences entre l'Exécutif et les syndicats se sont accentuées depuis le vote du budget 1998 : elles ont été exacerbées par la mise sur la place publique des malversations financières graves qui mettent en cause la plupart des princes qui nous gouvernent. Dès lors les syndicalistes ont crié au scandale estimant avec raison peut-être que, contrairement à ce à quoi on veut nous faire croire, il y a bel et bien de l'argent commun dans notre pays au point où certains dirigeants se servent sans être réprimandés, inquiétés encore moins sanctionnés. Mieux ils semblent être encouragés. Le montant des salaires politiques a depuis toujours irrité les travailleurs. Et lorsqu'on se rend compte que les honorables députés ont récemment livré bataille pour tenter

d'augmenter leurs primes et indemnités, il y a bien de quoi provoquer la colère et la révolte au sein du monde des travailleurs. De leur côté les conseillers du Conseil Économique et Social empoignent allègrement une prime mensuelle de transport rondlette qui représente plus de douze fois le SMIG. Au vu de tout ceci ajouté aux primes et indemnités des membres du gouvernement, de la Cour Constitutionnelle et autres institutions de la République les travailleurs ont bien l'impression qu'ils sont les seuls à être frappés par les mesures d'austérité annoncées à cor et à cri. Toute chose qui à en croire les diverses déclarations, révèle au grand jour l'inadmissible et insupportable répartition de la richesse nationale : seuls les travailleurs se voient lésés. Dès lors, les agents permanents de l'Etat, dans leur grande majorité, ont de plus en plus le sentiment légitime d'avoir sur-fisamment consenti de sacrifices pour ne plus avoir à faire les frais de la gabegie et de la cupidité d'une poignée d'individus au pouvoir et qui ne pensent qu'à eux-mêmes et à leurs complices.

Ainsi, loin d'être convaincus par la réalité les arguments techniques et autres qui sous-tendent le forfait à payer, les centrales syndicales font bloc pour exiger la satisfaction complète et immédiate de leurs revendications.

LES EXIGENCES

Désormais, ils exigent :

— le paiement des salaires à l'indice acquis au 31 décembre 1996 ;



Le Général Mathieu Kérékou,
Chef de l'État, Chef du gouvernement

— le relèvement du taux des allocations familiales à 3000 F par mois et par enfant et son application effective dans tous les secteurs (publics, privés, parapublics et collectivités locales) ;

— l'application du taux de SMIG et la grille des salaires hiérarchisés en découplant ;

— la résolution des problèmes d'ordre administratif et financier des agents des collectivités locales ;

— la suppression de la TVA sur les frais d'hospitalisation et les produits de première nécessité ;

— l'arrêt de la privatisation des entreprises publiques et offices d'Etat (SBEE).



SONACOP, OCBN, ORTB, OPT, ASECNA, SONAPRA, SITEX, SOBEMAP, PAC, etc.)

NECESSITÉ D'UN COUP D'ÉCLAT

Ces revendications appellent le déploiement de grands efforts financiers par l'Etat. Il faut plus de 20 milliards pour apurer les arriérés en question et qui sont liés au paiement à l'indice réel de 92 à 96. Si ces revendications sont acceptées dans leur ensemble, la masse salariale à payer au titre de l'année 1998 avoisinerait 71 milliards de F CFA. Ce qui dépasse du coup l'enveloppe de 67 milliards admise par les Institutions de Bretton Woods et devant contenir la masse salariale de cette année. Voilà le cœur et le nœud du problème. Gros problème assurément d'autant que les ressources limitées du Bénin ne permettent nullement de faire face aux dépenses courantes nationales. Trois programmes d'ajustement structurels n'auront pas permis au Bénin de remonter la pente au point de se prendre en charge dans un environnement où l'opulence et l'ostentation des décideurs agacent au plus haut point le Béninois moyen. La meilleure attitude pour le gouvernement Kérékou II est d'opérer un coup d'éclat par des mesures d'austérité patentes, à tous les niveaux. Les nombreux et inopérants discours sur la moralisation et la bonne gouvernance ne peuvent convaincre personne d'autant qu'à côté du Béninois moyen dont le traitement mensuel est très faible, voire ridicule, une poignée d'individus continuent allègrement de piller sauvagement et en toute quiétude les finances publiques.

CRISE DE CONFIANCE

De ce fait les travailleurs n'ont aucune raison de croire à la fragilité des finances publiques béninoises qu'on leur corne dans les oreilles. Et lorsqu'à côté d'eux roulent carrosse une poignée d'individus, hier encore complètement désargentés, principaux acteurs de la braderie des biens publics, on ne peut qu'assister à une levée de bouclier dans le monde syndical. Il est plus urgent aujourd'hui de rétablir la confiance entre les travailleurs et le pouvoir. Ceci passe par l'affirmation d'une volonté claire et sincère, appuyée par des actions concrètes et hardies visant à faire partager les sacrifices par tout le monde y compris et surtout le sommet. Ainsi les négociations gouvernement-syndicats pourraient reprendre sur des bases saines pour que des concessions soient faites afin d'éviter une explosion sociale débouchant sur une aventure périlleuse pour notre pays.

Il est illusoire sinon suicidaire de prétendre et surtout de croire qu'on peut faire de la bonne finance sans bonne politique.

Alain Sessou

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

LE DIOCÈSE DE DJOUGOU SE RÉJOIT : ABBÉ SIMON CHABI ABALOROU, PREMIER PRÊTRE ORDONNÉ PAR SON EXCELLENCE MONSIEUR PAUL VIEIRA

L'entre-deux des fêtes de Noël et du nouvel an a été marqué dans le diocèse de Djougou par un événement de première importance : l'ordination sacerdotale de l'abbé Simon Abalorou.

En effet, si certains évêques ordonnent leurs premiers prêtres quelques jours seulement après leur sacre, ce ne sera pas le cas de l'évêque de Djougou. Il aurait fallu plus de deux ans de ministère épiscopal pour voir Mgr. Paul Vieira ordonner un prêtre pour le compte de ce diocèse. C'est l'une des preuves tangibles de la jeunesse de ce diocèse où tout est à construire. Une telle construction requiert qu'on épouse la maxime populaire selon laquelle « Ne va sûrement que celui qui va lentement » ou mieux « Qui va lentement va sûrement ». Et l'évolution d'un diocèse est tributaire de l'accroissement numérique et qualitatif de son presbytérium.

DES MOMENTS, DES ÉVÉNEMENTS MAIS UN SEUL LIEU : CHABICOUA

Loin dans l'Est montait une lueur perle, éclaboussant l'obscurité ; et les coqs de ce village saluèrent à pleine voix les prémices de l'aube. Une aube qui soulèvera le couvercle bleu d'une journée qui ne sera pas comme les autres : c'était le samedi 27 décembre 1997 à Chabicouma, paroisse située à 45 km de Djougou dans le diocèse de Natitingou.

Au rythme d'un chant kabyè, le cortège « processionnel » s'ébranla de la mission et fera un détour pour aller chercher l'abbé Simon et ses parents dans leur maison familiale avant de s'éteindre au cœur de la cour de l'école, donnant lieu à la première célébration de ce genre à Chabicouma. L'émotion et la joie s'entremêlaient lors-

que dans la maison familiale, le révérend père Yves Calvez, Curé de la paroisse Saint-Martin de Chabicouma, soumit les parents de l'abbé Simon à un dernier interrogatoire : « Voulez-vous vraiment donner, de tout cœur, votre fils Simon au Seigneur ? ». La réponse de papa Jean-Paul Abalorou, père de l'abbé Simon, fut merveilleuse et nimbée d'une profonde sagesse : « C'est le Seigneur qui nous a donné Simon... Si Lui-même nous le demande pour son service, nous ne pouvons que l'accompagner de nos prières... ». Et son oncle d'ajouter : « Nous sommes sûrs et convaincus que les ancêtres de Simon sont de cœur avec nous et sont d'accord que notre fils soit tout entier à Dieu... » Ces déclarations furent accompagnées d'une salve d'acclamation. Et la procession fut de nouveau mise en branle. Elle était composée de trois diacres qui entouraient l'élu du jour, d'une cinquantaine de prêtres et de trois évêques : Mgr. Paul Vieira, évêque de Djougou qui présidait la célébration eucharistique, Mgr Pascal N'Koué, évêque de Natitingou et Mgr Georges Rol, évêque émérite d'Angoulême en France, occupant depuis cinq ans une chaire au grand séminaire Saint-Gall de Ouidah. C'était vraiment grand et beau ! Dans cette cohorte, on pouvait reconnaître l'abbé Simon barré pour la dernière fois de son étole diaconale et contemplant de ses habiles yeux, ses ornements sacerdotaux qu'il tenait précieusement de ses deux mains. Son visage habituellement rayonnant de joie et de sérénité était plutôt grave mais non triste. On sentait en lui l'attitude d'une personne allant à la rencontre d'une réalité qui la dépasse. Qu'allait-il se passer ?

que dans la maison familiale, le révérend père Yves Calvez, Curé de la paroisse Saint-Martin de Chabicouma, soumit les parents de l'abbé Simon à un dernier interrogatoire : « Voulez-vous vraiment donner, de tout cœur, votre fils Simon au Seigneur ? ». La réponse de papa Jean-Paul Abalorou, père de l'abbé Simon, fut merveilleuse et nimbée d'une profonde sagesse : « C'est le Seigneur qui nous a donné Simon... Si Lui-même nous le demande pour son service, nous ne pouvons que l'accompagner de nos prières... ». Et son oncle d'ajouter : « Nous sommes sûrs et convaincus que les ancêtres de Simon sont de cœur avec nous et sont d'accord que notre fils soit tout entier à Dieu... » Ces déclarations furent accompagnées d'une salve d'acclamation. Et la procession fut de nouveau mise en branle. Elle était composée de trois diacres qui entouraient l'élu du jour, d'une cinquantaine de prêtres et de trois évêques : Mgr. Paul Vieira, évêque de Djougou qui présidait la célébration eucharistique, Mgr Pascal N'Koué, évêque de Natitingou et Mgr Georges Rol, évêque émérite d'Angoulême en France, occupant depuis cinq ans une chaire au grand séminaire Saint-Gall de Ouidah. C'était vraiment grand et beau ! Dans cette cohorte, on pouvait reconnaître l'abbé Simon barré pour la dernière fois de son étole diaconale et contemplant de ses habiles yeux, ses ornements sacerdotaux qu'il tenait précieusement de ses deux mains. Son visage habituellement rayonnant de joie et de sérénité était plutôt grave mais non triste. On sentait en lui l'attitude d'une personne allant à la rencontre d'une réalité qui la dépasse. Qu'allait-il se passer ?

LES MOMENTS FORTS DE LA CÉRÉMONIE D'ORDINATION

A l'ouverture de la cérémonie, alors que l'évêque encensait avec respect et piété l'autel, les vibrations du chant d'entrée intitulé « Peuple de prêtres... », exécuté par la chorale Sainte-Cécile de la cathédrale de Djougou, faisaient battre d'allégresse les cœurs des participants installés sous des apatams dressés pour la circonstance, archicombles. Cependant, des dizaines de personnes débouchaient de tous les côtés et s'infiltraient dans les rangs, qu'ils soient chrétiens, animistes ou même musulmans.

Dès le début de la cérémonie, l'abbé Simon, à l'appel de son nom, répondit de



Abbé Simon Chabi Abalorou

tout son être par un oui exprimant son intention profonde d'être tout entier au service du Christ et de son Église. S.E.Mgr. Paul K. Vieira, au nom de l'Église universelle, accueillit et bénit ce don, acte d'amour et de foi envers le Petit-Jésus dont nous venions de célébrer, il y a seulement deux jours, la naissance au cœur de notre humanité pleine d'angoisses de tous genres. Quelle époque aura donc, autant que la nôtre, besoin du dévouement et du service désintéressé des prêtres ? Monsieur Vieira, dans son homélie rappela sans circonlocution au jeune élu, la nécessité de la fidélité des prêtres aujourd'hui. Aussi lui a-t-il prodigué des conseils qui valent autant pour les prêtres que pour les fidèles qui sont appelés à œuvrer eux-mêmes pour la réussite du ministère de leurs prêtres :

« Un Enfant nous est né, un Fils nous a été donné ». Ici aujourd'hui à Chabicouma en ce 27 décembre 1997, c'est l'avènement de Noël qui, de nouveau, non seulement est réalisé mais annoncé et garanti : Dieu nous donne celui qui rendra palpables et visibles pour nous les choses du Royaume... Aujourd'hui s'accomplit pour nous la promesse de Dieu révélée par le prophète Jérémie : « Je vous donnerai des pasteurs selon mon cœur. » (Jr 3, 15). Peuples de l'Atacora, nous sommes gâtés. Quel cadeau de Noël ! Quel prestigieux bouquet pour le nouvel An de la part de Dieu : depuis le 24 novembre à Kérou, aujourd'hui à Chabicouma et dans quelques jours le 3 janvier à la cathédrale de Natitingou...

Le Seigneur est vraiment bonté, tendresse délicate. L'ordination sacerdotale d'un fils du terroir est pour tous un signe d'encouragement et d'espérance... D'abord pour le pays concerné, c'est la preuve que Dieu ne fait « acception de personne. Il n'est vraiment pas partial... mais toute nation, tout peuple et race, toute culture qui Le craint et L'adore trouve accueil, bénédiction et grâce sur grâce auprès de Lui... Chabicouma en fait l'heureuse expérience après Kérou et avant le pays Berba. Encouragement et espérance aussi pour les ouvriers de sa première heure qui ont frayé les pistes, débroussé, dessouché, labouré et semé sans compter, confiant à Dieu seul la croissance et la moisson. Ils n'ont pas travaillé en vain...

Tu comprends alors, cher frère Simon que le Seigneur veut me donner d'engen-

drer comme premier fils dans le sacerdoce, tu comprends notre joie et pourquoi nous tenons également à te remercier. Merci d'avoir cru à l'amour de Dieu pour toi, d'avoir accepté de Lui sacrifier ta vie pour qu'Il soit connu de tes frères, merci finalement d'aimer les frères au point de laisser le Seigneur faire de toi un instrument de son amour auprès d'eux. Laisse-moi aujourd'hui te répéter ce que le bien aimé Pape Paul VI nous a dit le jour de notre ordination sacerdotale sur la place Saint-Pierre de Rome le 29 juin 1975. Cela m'est resté comme d'hier : « Heureux es-tu, fils et frère très cher, heureux, tu as eu la grâce, la sagesse, le courage d'écouter et d'accueillir l'appel déterminant de Jésus. Il a bouleversé les projets normaux et séduisants de ta vie, il t'a arraché à la compagnie des tiens, il t'a même demandé de renoncer à l'amour conjugal pour exalter en toi une plénitude exceptionnelle d'amour en vue du Royaume des cieux, c'est-à-dire pour la foi et pour la charité envers tes frères. Il a fait de toi un être particulier, plus semblable par ton caractère sacerdotal, aux anges qu'aux hommes de ce monde. Il a mis en toi et t'a imposé une spiritualité exclusive qui peut cependant tout comprendre et tout juger... « Qui heureux es-tu Simon... Pense toujours à la chance extraordinaire de ta vocation et ne crains jamais de l'être trompé dans ton choix. Il a été inspiré par un charisme supérieur de sagesse et de charité. Ne reviens jamais plus en arrière. Le Seigneur Jésus Lui-même te le dit : « Qui conque a mis la main à la charrue et regarde en arrière est impropre au Royaume de Dieu. Telle est la loi de la vocation : un oui total et définitif ».

C'est aussi la meilleure occasion pour te remercier de ton choix d'appartenir au presbytérium du diocèse de Djougou. Dois-je avouer ici que j'ai été personnellement surpris par ta décision ? Tu n'étais en effet pas le grand séminariste de l'Atacora le plus proche de moi, ni celui pour qui j'avais le plus d'affection ou d'attachement. Des liens plus étroits avec d'autres pouvaient me faire espérer les voir venir au diocèse de Djougou pour la mission. Je suis heureux que ta décision ne soit pas liée à la relation à ma personne, mais dictée par des attaches plus profondes d'enracinement avec cette Église-famille de Djougou, attaches connues et comprises de tous ceux qui ne sont pas étrangers à l'histoire de l'Église de l'Atacora.

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons que nous réjouir de la communion qui existe entre nos Églises particulières. Simon, fils très cher, ce jour après celui de ton baptême est certainement le plus beau de ta vie. Il ne tient qu'à toi de ne jamais gâcher ton bonheur de ce jour... Il te suffit de demeurer ce que le Seigneur te fera tout à l'heure par l'imposition des mains : prêtre, serviteur de son peuple, lampe posée au sommet pour servir de phare aux hommes, levain et sel pour qu'en l'approchant, les hommes aient l'envie et le goût de vivre. Tu as été bien formé, depuis la formation de base donnée par le Père Calvez ici même, jusqu'à celle que t'ont prodiguée, après le petit séminaire, tes professeurs du grand

(Lire la suite à la page 9)

BONNE SANTÉ

(Suite de la page 5)

ragies dues aux vers intestinaux. Une seule dose de 500 gr de mebendazole (0,027 dollar), administrée trois fois par an, a permis d'améliorer notablement l'état nutritionnel des enfants d'âge scolaire. Ce traitement régulier que l'OMS recommande d'effectuer dans le cadre scolaire, a permis d'éviter la perte de près d'un quart de litre de sang par enfant et par an.

Le traitement anti-vers doit aussi s'accompagner de la mise en place de conditions d'hygiène pour ralentir le rythme de transmission. L'approvisionnement en eau propre est la clé de voûte sur laquelle repose toute amélioration de la santé publique. Les études réalisées dans le monde sur la question prouvent que toutes les communautés qui ont bénéficié de programmes d'évacuation hygiénique des selles et d'éducation sur la santé en général ont pu constater un très net recul du taux d'infestation par les vers, notamment chez les enfants.

Claire Viognier

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

LES OPM ET LES SÉMINARISTES DE DJIMÈ

La journée dominicale du 07 décembre 1997 fut marquée au Séminaire Saint-Paul de Djimè, dans le diocèse d'Abomey, par la visite du révérend père Dorothee Hamaouzo, directeur national des Œuvres Pontificales Missionnaires (OPM) au Bénin. A travers cette visite, les OPM sont venues à la rencontre des séminaristes de Djimè. Ce fut l'occasion pour ces derniers de faire leurs véritables significations des OPM, ses structures et son rôle dans l'Eglise. Grâce aux fructueux échanges, les séminaristes purent recevoir d'amples informations sur cette organisation ecclésiale. Mais au juste, qu'avons-nous compris et que pouvons-nous faire nous aussi pour les OPM ?

Comme cela s'entend, une œuvre est un acte qu'on pose, une réalisation, une bonne chose. Mais avec l'adjectif pontificale, la réalité nous renvoie à la personne même du Pape ainsi qu'à celle des évêques. Avec le terme missionnaire, il s'agit d'un envoi, d'un service qu'on rend au nom de la mission évangélique. Et quand nous parlons de missionnaires, nous ne pensons hélas qu'aux prêtres, religieux et religieuses expatriés et, parfois même, à nos propres prêtres.

Mais la mission est-elle l'affaire des prêtres, religieux et religieuses uniquement ?

Non, elle est l'affaire de tout le peuple des baptisés, donc du peuple de Dieu. Nous devons dès lors en prendre conscience et nous convaincre de ce que tout baptisé est un missionnaire. Partout où il se trouve, il doit témoigner de l'Evangile. Le Christ Lui-même enclencha sa mission dès son baptême par Jean-Baptiste, mission qui le mènera jusqu'au baptême dans le sang. Les actes du baptême doivent alors annoncer la Bonne Nouvelle du Christ. Halte au fait d'être uniquement des consommateurs de missionnaires. Le travail n'est pas à eux seuls. Compris comme tel, nous devons prioriser pour eux, les aider matériellement et financièrement. C'est là même le fondement d'une mission.

En effet pour parler véritablement de mission, il faut :

— des ouvriers : des hommes de bonne volonté ;

— la prière : c'est un élément important et à portée de mains pour soutenir les ouvriers de la Bonne Nouvelle ;

— les moyens : matériels comme financiers aidant à l'accomplissement de la mission.

LES BRANCHES DES OPM

Les OPM sont divisées en six branches à savoir :

— l'Œuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre,

— l'Œuvre pontificale de l'Enfance-Missionnaire dont l'objectif prioritaire est de former les enfants à devenir coopérateurs de l'avènement du Royaume de Dieu,

— l'Union pontificale missionnaire,

— les Œuvres pontificales missionnaires pour l'entretien des lieux saints,

— les Œuvres pontificales missionnaires pour le denier de Saint-Pierre,

— les Œuvres pontificales de la propagation de la foi.

Chacune de ces branches a son rôle bien déterminé. Mais le point commun à toutes est : « Venir en aide aux plus démunis » par la prière et les moyens matériels.

Ainsi, tous les chrétiens sont particulièrement concernés. Dans ce sens, nous, séminaristes de Djimè, avons choisi d'aider les OPM surtout par la prière. C'est pourquoi nous nous engageons à prier pour :

— tous ceux qui exercent un ministère dans l'Eglise, notamment le Saint-Père et les évêques, pour qu'ils soient malgré leur

faiblesse, des messagers empressés de la Bonne Nouvelle ;

— l'Eglise et ses Pasteurs afin qu'ils trouvent leur joie dans le service des pauvres ;

— les séminaristes du monde entier ;

— l'avancement des OPM ;

— tous les missionnaires défunts ;

— tous les missionnaires étrangers qui travaillent au Bénin ;

— que le Seigneur suscite dans notre pays des prêtres, religieux et religieuses missionnaires pour la christianisation des peuples lointains ;

— que les messagers de l'Evangile soient à l'écoute des hommes.

Nous avons aussi à prier afin qu'augmentent l'aide apportée par les peuples pour l'avancement de la mission.

Somme toute, la visite du directeur national des OPM, le père Dorothee Hamaouzo, a permis aux séminaristes de Djimè de mieux saisir le fonctionnement des OPM et leur rôle, de même que le rôle qu'eux-mêmes peuvent jouer en vue de l'épanouissement des OPM. Nous avons alors formé l'Union des séminaristes de Djimè pour les OPM (USD-OPM).

Daigne le Seigneur bénir tous ceux qui contribuent de près ou de loin à la bonne marche des OPM. Que saint François-Xavier et sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus intercedent pour tous les missionnaires.

USD-OPM

LE DIOCÈSE DE DJOUGOU SE RÉJOUIT...

(Suite de la page 8)

séminaire que je salue et remercie ici, en la personne de Mgr. Rol, et aussi de ton père spirituel en même temps que vice-Récteur, le père Jean-Benoît Gnamboé, qui nous honore de son amicale présence.

Souviens-toi seulement que toute cette formation n'a pas voulu modeler en toi un érudit ou un fonctionnaire mais d'abord un témoin ! Témoin, tu le seras si tu sais prendre d'abord le temps de contempler, d'écouter et de dialoguer avec le Maître. C'est de ta vie de prière et d'intimité avec Jésus que tu puiseras la puissance et l'efficacité de ton apostolat. Tu le seras si tu demeures dans la fidélité de l'Eglise ; c'est à elle que la mission a été confiée et non à des individus solidaires : tu puiseras ton équilibre en vivant dans la communion de l'Eglise. Regarde les prêtres qui t'entourent : ils t'imposent tous les maux... regarde le presbytère de Djougou au grand complet. C'est parmi eux que doivent se trouver tes meilleurs amis et les références les plus sûres... Tu es jeune... à la course tu précéderas certainement plusieurs parmi eux. Mais médite bien le beau tableau de l'Evangile de ce matin : Jean et Pierre courant au tombeau...

Témoin fidèle à Jésus-Christ, tu le seras si tu sais demeurer le serviteur et l'homme de tous. Notre pays et notre Eglise ont besoin plus que jamais de prophètes de la paix et de l'unité. N'oublie aucun jour que tu es appelé pour rassembler et réconcilier, jamais pour diviser et opposer.

Et vous frères et sœurs venus à ce rendez-vous du Seigneur, que votre présence ici aujourd'hui soit vraiment un engagement à aider ce jeune à demeurer prêtre, un bon prêtre. Je vais l'ordonner prêtre il lui faudra être et demeurer prêtre et c'est là qu'il a besoin de vous, de vous tous et toutes pour sa fidélité et son épanouissement. Tout ne s'arrête pas ici, sa vie de prêtre commence. Il a besoin du soutien fraternel et fidèle de votre prière, il a besoin de votre amitié qui n'attendra pas seulement ses faux pas ou ses erreurs pour le

critiquer mais qui saura les lui faire éviter... Il a aussi besoin de votre aide maternelle pour vivre sa mission et ne pas tomber dans la misère.

"Un Enfant nous est né, un Fils nous a été donné". Accueillons-le : qu'il grandisse et s'affermisse pour la gloire de Dieu et le salut des hommes.

Gloire à Dieu au plus haut des cieux et Paix sur la terre aux hommes qu'il aime"

Après l'homélie, l'imposition des mains, la vêtue et les accolades du nouveau prêtre avec les évêques et tous les prêtres, la célébration eucharistique a continué son cours habituel. Lorsque vint le moment de l'allocution finale, le nouveau prêtre prit la parole sous le feu de tous les regards pour remercier les uns et les autres. Au moment de rappeler et d'évoquer le souvenir de Sœur Yvette, religieuse très engagée dans l'évolution de la vocation de l'abbé Simon et qui a été rappelée à Dieu dix jours avant cette ordination, des larmes roulèrent sur ses joues et la contamination fut presque générale... Paix à l'âme de cette brave religieuse qui a beaucoup œuvré pour l'aboutissement heureux de la vocation de l'abbé Simon. La bénédiction finale fut solennellement donnée par tous les concélébrants et le nouveau prêtre. Enfin, la procession de sortie, au rythme d'une animation très colorée donna lieu aux diverses manifestations qui ont suivi la messe.



Vue partielle de l'assistance.

AUX SOURCES DE LA CULTURE RYTHMIQUE DE CHABICOUA

Toute la population avait été mobilisée pour que rien ne manque à la bonne ambiance de fête, ce jour à Chabicoua. On aurait dit que toute la joie du monde s'était donnée rendez-vous dans ce village. Le son des tam-tams et les chants exécutés à pleins poumons par divers groupes folkloriques interféraient allègrement dans la cour de l'école et de la mission. Certains évêques et prêtres passaient dans chaque groupe pour partager la joie de cette foule. On pouvait sans grand effort lire dans le visage de l'évêque français, Mgr. Rol, son émerveillement devant cette manifestation populaire.

La journée allait se prolonger indéfiniment pour ne s'éteindre qu'après une longue nuit plutôt agitée et remuée par l'écho assourdissant de tam-tams. Le lendemain, le village retentissait à nouveau du vacarme joyeux de la fête. Le nouveau prêtre devait dire sa messe de prémisses devant un parterre de fidèles encore accordés aux violons de la joie de la veille. Il est à noter que l'homélie, ce jour, avait été prononcée par le révérend père Jean-Benoît Gnamboé, directeur spirituel de l'abbé Simon, professeur au grand séminaire Saint-Gall de Ouidah.

Mgr. Paul Vieira a toutes les raisons de rendre grâce à Dieu d'avoir enrichi son presbytère d'un prêtre dynamique, promis à une heureuse mission. Puis, Dieu Lui-même conduire ce jeune pasteur qui prend aujourd'hui un nouveau départ sur une piste originale, à combler toutes les attentes. Qu'il soit un prêtre jusqu'au bout de l'âme, un prêtre qui sache discerner les propriétés de l'Eglise, un prêtre selon le cœur de Jésus, une fontaine intarissable pour ses ouailles et un abreuvoir pour toute l'humanité où chaque homme pourra boire à satiété, l'amour du Christ Sauveur.

Max-Evariste Codjo
Grand Séminaire Saint-Gall
Ouidah

DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

ÊTRE FIDÈLE À LA LOI DE LA CONSCIENCE HUMAINE, C'EST CHOISIR LE PARTI DE DIEU ET DE L'HOMME

(Suite de la première page)

au printemps dernier, m'a permis de le percevoir mieux encore.

L'élargissement de l'Union européenne vers l'Est

L'élargissement de l'Union européenne vers l'Est ainsi que les efforts pour une stabilité monétaire devraient conduire à une complémentarité progressive des peuples, dans le respect de l'identité et de l'histoire de chacun d'entre eux. Il s'agit en quelque sorte de partager le patrimoine de valeurs que chaque nation a contribué à faire éclore : la dignité de la personne humaine, ses droits fondamentaux imprescriptibles, l'inviolabilité de la vie, la liberté et la justice, le sens de la solidarité et le refus de l'exclusion.

L'Irlande du Nord

Toujours dans ce continent, on ne peut qu'encourager le dialogue repris entre les parties qui s'opposent depuis tant d'années en Irlande du Nord. Que tous aient le courage de la persévérance pour surmonter les écueils actuels, là comme en d'autres régions d'Europe !

REPONSE AU JEU
MOTS SYNONYMES
de la page 5

- * CHOQUER
- * VEXER.

REPONSE AU JEU
MOTS CROISÉS
de la page 5

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	P	A	R	T	E	N	A	I	R	E
2	A	V	O	R	T	E	R	E	S	
3	N	O	U	E	E	G	E	N	S	
4	T	U	E	S		A	O	R	T	E
5	H	E		S	O	R	T	I	E	
6	E	R	R	E	U	R		G	O	D
7	R	A	I	S		E	T	E	T	E
8	E	S		O	T	E	R	A		
9	S	O	E	N		E	T	A	N	G
10	A	S	S	U	R	A	I	T		

REPONSE AU
JEU DES SEPT ERREURS
de la page 5

- 1° - Queue de l'animal à droite.
- 2° - Cuisse postérieure droite de l'animal à droite.
- 3° - Oreille de l'animal à droite.
- 4° - Chancre de l'arbre.
- 5° - Œil du crocodile.
- 6° - Feuille sur la gueule du crocodile.
- 7° - Langue de l'animal à droite.

L'Amérique latine,
le Mexique et le Cuba

En Amérique latine, le processus de démocratisation a continué, même si çà et là des réflexes pervers ont pu entraver sa marche, comme l'ont montré les tragiques événements survenus dans la province de Chiapas, au Mexique, quelques jours avant Noël. Du 22 au 25 janvier 1998, je me rendrai en visite pastorale à Cuba. La première visite d'un Successeur de Pierre à Cuba, cette île me donnera l'occasion de conforter non seulement les catholiques si courageux de ce pays mais encore tous leurs concitoyens dans leurs efforts pour l'avènement d'une patrie toujours plus juste et plus solidaire, où chacun trouve sa place et se voit reconnu dans ses légitimes aspirations.

L'Asie et les deux Corée

En ce qui concerne l'Asie, où vit plus de la moitié de l'humanité, on doit applaudir aux conversations entre les deux Corée qui se déroulent à Genève. Leur succès allégerait notablement la tension dans toute la région et encouragerait sans doute un dialogue constructif entre d'autres pays de la région, encore divisés ou antagonistes, les incitant ainsi à adopter une dynamique de la solidarité et de la paix. Les soubresauts financiers qui ont récemment occupé le devant de la scène dans certains pays de cette partie du monde appellent à une sérieuse réflexion sur la moralité des échanges économiques et financiers qui ont conduit au développement considérable de l'Asie, ces dernières années. Une plus grande sensibilité à la justice sociale et davantage de respect des cultures locales pourraient éviter à l'avenir de mauvaises surprises, dont les populations finissent toujours par être les victimes.

La Chine

J'en ai pas besoin d'insister pour rappeler l'intérêt avec lequel le Pape et ses collaborateurs suivent l'évolution de la situation en Chine, souhaitant qu'elle favorise l'établissement de rapports sereins avec le Saint-Siège. Cela permettrait aux catholiques chinois de vivre leur foi, pleinement insérés dans la communion de toute l'Église en marche vers le grand Jubilé.

Le Viêt-nam et
le Timor Oriental

Ma pensée rejoint aussi l'Église qui est au Viêt-nam et qui aspire toujours à des conditions d'existence meilleures. Je ne puis oublier non plus les habitants du Timor Oriental, et en particulier les fils de l'Église vivant sur cette terre, qui attendent encore de connaître une existence plus paisible pour pouvoir regarder l'avenir avec davantage de confiance.

La Mongolie

Je voudrais ici adresser un salut cordial à la Mongolie, qui a manifesté le désir de nouer des liens plus étroits avec le Siège apostolique.

Le traité sur l'interdiction des
mines anti-personnel

3. D'une manière plus générale, je retiendrai parmi les aspects positifs de notre bilan la sensibilité accrue dans le monde pour les questions liées à la préservation d'un environnement digne de l'homme ou encore le consensus international qui a permis, voici un mois à peine à Ottawa, la signature d'un traité sur l'interdiction des mines anti-personnel (que le Saint-Siège d'ailleurs s'apprête à ratifier). Tout cela manifeste un respect toujours plus concret envers la personne humaine considérée dans ses dimensions individuelle et sociale, ainsi que dans son rôle de gestionnaire de la création ; et cela répond aussi à la conviction que nous ne pourrions être heureux que les uns avec les autres, jamais les uns contre les autres.

Les initiatives internationales
en faveur de l'homme

Les initiatives prises par les responsables de la communauté internationale en faveur de l'enfance hélas trop souvent flétrie dans son innocence, la lutte contre le crime organisé ou le commerce de la drogue, les efforts entrepris pour contrecarrer l'odieuse traite des êtres humains sous toutes ses formes, montrent bien qu'avec la volonté politique, on peut s'attaquer aux causes des dérèglements qui trop souvent défigurent la personne humaine.

Toutes ces avancées ont d'autant plus besoin d'être consolidées que le monde qui nous entoure demeure une réalité en mutation, dont l'équilibre peut être à tout moment compromis par un conflit imprévu, une crise économique subite ou les conséquences néfastes de l'extension inquiétante de la pauvreté.

QUELQUES « POINTS CHAUDS »

4. La fragilité de nos sociétés nous est douloureusement signifiée par des « points chauds » qui sont restés au premier plan de l'actualité et qui ont assombri une fois encore le climat joyeux des célébrations de ces derniers jours.

L'Algérie

Je pense tout d'abord à l'Algérie qui, pratiquement chaque jour, est endeuillée par des massacres odieux. Voilà tout un pays otage d'une violence inhumaine qu'aucune cause politique, ni encore moins une motivation religieuse, ne sauraient légitimer. Je tiens à redire clairement à tous, une nouvelle fois, que personne ne peut tuer au nom de Dieu : ce serait abuser du nom divin et blasphémer. Il conviendrait que toutes les bonnes volontés, dans ce pays et ailleurs, s'unissent pour faire en sorte que la voix de ceux qui croient au dialogue et à la fraternité soit enfin entendue. Et je suis convaincu qu'ils constituent la majorité du peuple algérien.

Le Soudan

La situation au Soudan ne permet toujours pas de parler de réconciliation et de paix. En outre, les chrétiens de ce pays

continuent à être l'objet de graves discriminations dont le Saint-Siège s'est fait l'écho à maintes reprises auprès des autorités civiles, sans que l'on constate encore, hélas ! une amélioration notable.

Le Moyen-Orient

La paix semble s'être éloignée du Moyen-Orient, alors que le processus de paix mis en route à Madrid en 1991 est comme suspendu, quand il n'est pas mis à mal par des initiatives ambiguës ou même violentes. Je pense en ce moment à tous ceux — Israéliens et Palestiniens — qui avaient cultivé ces dernières années l'espérance de voir enfin éclore sur cette Terre Sainte la justice, la sécurité, la paix, une vie quotidienne normale. Qu'en est-il aujourd'hui de cette volonté de paix ? Les principes de la Conférence de Madrid et les orientations de la réunion d'Oslo de 1993 ont pavé la route vers la paix. Ils demeurent aujourd'hui encore les seuls éléments valables pour aller de l'avant. Point n'est besoin de s'aventurer sur d'autres chemins. Je voudrais vous assurer et, à travers vous, toute la Communauté internationale, que le Saint-Siège, pour sa part, continuera à dialoguer avec toutes les parties concernées afin d'encourager chez les uns et les autres la volonté de sauver la paix et de guérir les plaies de l'injustice. Le Saint-Siège garde avec cette région du monde une constante sollicitude et il conduit son action selon les principes qui l'ont toujours guidé. Le Pape, en particulier, en ces années qui précèdent la célébration du Jubilé de l'an 2000, tourne son regard vers Jérusalem, la Cité Sainte entre toutes, priant chaque jour pour qu'elle devienne bientôt et à jamais, avec Bethléem et Nazareth, un lieu de justice et de paix où juifs, chrétiens et musulmans pourront enfin cheminer ensemble sous le regard de Dieu.

L'Irak

Non loin de là, tout un peuple est victime d'un enfermement qui le place dans des conditions de survie aléatoires : j'ai nommé nos frères de l'Irak, soumis à un embargo impitoyable. Entendant les appels au secours qui parviennent sans cesse au Saint-Siège, je me dois d'interpeller la conscience de ceux qui, en Irak ou ailleurs, font passer des considérations politiques, économiques ou stratégiques avant le bien fondamental des populations et je leur demande de faire preuve de compassion. Les faibles et les innocents ne sauraient payer pour des erreurs dont ils ne sont pas responsables. Je prie donc afin que ce pays puisse retrouver sa dignité, qu'il connaisse un développement normal, et qu'il soit ainsi en mesure de rétablir des rapports fructueux avec les autres peuples, dans le cadre du droit international et de la solidarité mondiale.

Le drame
des populations Kurdes

Nous ne pouvons passer sous silence le drame des populations kurdes qui, ces jours-ci, a retenu l'attention de tous : la néces-

DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

saine compassion envers des réfugiés aux abois ne saurait faire oublier la quête de millions de leurs frères, qui sont à la recherche de conditions d'existence sûres et dignes.

La région centrale de l'Afrique

Il m'incombe, hélas ! de signaler enfin à votre attention le drame des populations de la partie centrale de l'Afrique. Nous avons assisté ces derniers mois à une recombinaison régionale des équilibres ethniques et politiques. Toutes vos chancelleries connaissent les événements qui se sont succédés au Rwanda, au Burundi, en République démocratique du Congo et tout récemment au Congo-Brazzaville. Je ne rappellerai donc pas ici les faits, pour évoquer essentiellement les épreuves infligées aux populations : les combats, les déplacements de personnes, le drame des réfugiés, des conditions sanitaires déficientes, une administration défectueuse de la justice... Devant de telles situations, personne ne peut garder la conscience tranquille. Aujourd'hui encore, dans le plus grand silence, on continue à intimider ou à tuer. C'est pourquoi je voudrais ici m'adresser aux responsables politiques de ces pays : si la conquête violente du pouvoir devient la norme, si l'ethnocentrisme continue à tout imprégner, si la représentation démocratique est systématiquement laissée de côté, si la corruption et le commerce des armes sévissent encore, alors l'Afrique ne connaîtra jamais la paix ni le développement, et les générations futures porteront un jugement implacable sur ces pages de l'histoire africaine.

La solidarité africaine

Je voudrais également en appeler à la solidarité des pays du continent. Les Africains ne doivent pas tout attendre de l'aide extérieure. Parmi eux, beaucoup de femmes et d'hommes ont toutes les aptitudes humaines et intellectuelles pour relever les défis de notre époque et pour gérer adéquatement les sociétés. Mais il faudrait davantage de solidarité « africaine » pour soutenir les pays en difficulté, et aussi pour que ne leur soient pas imposées des mesures ou des sanctions discriminatoires. Les uns et les autres devraient s'entraider pour l'analyse et l'évaluation des options politiques, et aussi accepter de ne pas participer à la fourniture des armes. Il faudrait plutôt que les pays du continent favorisent la pacification et la réconciliation, si besoin est par le moyen de forces de paix composées de soldats africains. Alors, la crédibilité de l'Afrique serait plus réelle aux yeux du reste du monde et l'aide internationale se ferait sans doute plus intense, dans le respect de la souveraineté des nations. Il est urgent que les différends territoriaux, les initiatives économiques et les droits de l'homme mobilisent les énergies des Africains pour des solutions équitables et pacifiques qui mettent l'Afrique en condition d'aborder le vingt-et-unième siècle avec davantage d'atouts et de confiance.

LA VULNÉRABILITÉ DE L'HOMME DE CE SIÈCLE

5. Au fond, tous ces problèmes reviennent combien la femme et l'homme de cette fin de siècle sont vulnérables. Il est heureux, certes, que les Organisations internationales, par exemple, se préoccupent toujours davantage d'indiquer les critères pour

améliorer la qualité de la vie humaine et de prendre des initiatives concrètes. Le Siège apostolique se sent solidaire de ces activités de la diplomatie multilatérale à laquelle il collabore volontiers grâce à ses Missions d'observation. A ce propos, je voudrais seulement mentionner ce matin le fait que le Saint-Siège est associé de manière institutionnelle aux travaux de l'Organisation mondiale du Commerce, dans le but de favoriser le progrès humain et spirituel dans un secteur vital pour le développement des peuples.

NOS CONTEMPORAINS SONT SOUMIS À DES IDÉOLOGIES

Mais on ne doit pas oublier que nos contemporains sont souvent soumis à des idéologies qui leur imposent des modèles de société ou de comportement prétendant décider de tout, de leur vie comme de leur mort, de leur intimité et de leur pensée, de leur procréation comme du patrimoine génétique. La nature n'est plus qu'un simple matériau, ouvert à toutes les expériences. On a parfois l'impression que la vie n'est appréciée qu'en fonction de l'utilité ou du bien-être qu'elle peut procurer, que la souffrance est considérée comme dépourvue de signification. On néglige la personne handicapée et le vieillard parce que encombrants, on tient trop souvent l'enfant à naître pour un intrus dans une existence planifiée en fonction d'intérêts subjectifs peu généreux. L'avortement ou l'euthanasie en viennent alors rapidement à apparaître comme des « solutions acceptables ».

LA OÙ IL Y A L'HOMME IL Y A L'ÉGLISE

L'Église catholique — et la plupart des familles spirituelles — savent d'expérience que l'homme est, hélas ! capable de trahir son humanité. Il faut donc l'éclairer et l'accompagner pour que, dans ses errements, il puisse toujours retrouver les sources de la vie et de l'ordre que le Créateur a inscrits au plus intime de son être. Là où l'homme naît, souffre et meurt, l'Église, pour sa part, sera toujours présente afin de signifier que, au moment où il fait l'expérience de sa finitude, Quelqu'un l'appelle pour l'accueillir et donner un sens à son existence fragile.

Conscient de ma responsabilité de Pasteur au service de l'Église universelle, j'ai eu souvent l'occasion de rappeler dans les actes de mon ministère l'absolue dignité de la personne humaine depuis le moment de la conception jusqu'à son dernier souffle, le caractère sacré de la famille comme lieu privilégié de la protection et de la promotion de la personne, la grandeur et la beauté de la paternité et de la maternité responsables, ainsi que les nobles finalités de la médecine et de la recherche scientifique.

QUAND IL Y A L'ÉGOÏSME ET PROFIT, LA BARBARIE N'EST PAS LOIN

Ce sont là des éléments qui s'imposent à la conscience des croyants. Quand l'homme court le risque d'être considéré comme un objet que l'on peut transformer ou asservir à son gré, quand on ne perçoit

plus en lui l'image de Dieu, quand sa capacité d'aimer et de se sacrifier est délibérément occultée, quand l'égoïsme et le profit deviennent les motivations premières de l'activité économique, alors tout est possible et la barbarie n'est pas loin.

CONDITIONNÉS PAR UN « NOUVEAU LANGAGE »

Excellences, Mesdames, Messieurs, ces considérations vous sont familières, vous qui êtes les témoins quotidiens de l'action du Pape et de ses collaborateurs. Mais j'ai voulu les proposer une fois encore à votre réflexion, car on a souvent l'impression que les responsables des sociétés comme des Organisations internationales se laissent conditionner par un nouveau langage, qui semble accrédité par des technologies récentes et que certaines législations admettent ou même ratifient. En réalité, il s'agit de l'expression d'idéologies ou de groupes de pression qui tendent à imposer à tous leurs conceptions et leurs comportements. Le pacte social en est alors profondément affaibli et les citoyens perdent leurs repères.

LA FIDÉLITÉ À LA LOI NON-ÉCRITE DE LA CONSCIENCE HUMAINE

Ceux qui sont garants de la loi et de la cohésion sociale d'un pays, ou ceux qui guident des organisations créées pour le bien de la communauté des nations, ne peuvent éluder la question de la fidélité à la loi non-écrite de la conscience humaine dont parlaient déjà les anciens et qui est pour tous, croyants ou non, le fondement et le garant universel de la dignité humaine et de la vie en société. Je ne puis que reprendre à ce sujet ce que j'ai écrit naguère : « S'il n'existe aucune vérité dernière qui guide et oriente l'action politique, les idées et les convictions peuvent être facilement exploitées au profit du pouvoir... » (Encycl. *Centesimus annus*, n. 46). Devant la conscience, « il n'y a de privilèges ni d'exceptions pour personne. Que l'on soit le maître du monde ou le dernier des misérables sur la face de la terre, cela ne fait aucune différence : devant les exigences morales, nous sommes tous absolument égaux » (Encycl. *Veritatis splendor*, n. 96).

TRACER UN CHEMIN OÙ LES HOMMES MARCHENT ENSEMBLE

C'est ainsi que je conclus mon propos, Excellences, Mesdames et Messieurs, en appelant sur chacun de vous, vos familles, les autorités de vos pays et vos concitoyens la protection divine durant toute l'année qui commence. Veuillez Dieu Tout-Puissant aider chacun de nous à tracer des chemins nouveaux où les hommes se rencontrent et marchent ensemble ! C'est la prière que chaque jour j'élève à Dieu pour l'humanité tout entière, afin qu'une soit toujours plus digne de ce nom !

Joannes Paulus a. S.

PLUS QUE LA CONDAMNATION MORALE, IL FAUT UNE LÉGISLATION SUR LE CLONAGE HUMAIN

Mgr. Elio Sgreccia, directeur du Centre de Bioéthique de l'Université du Sacré-Cœur de Rome, a réclamé d'urgence des lois pour empêcher le clonage humain. « C'est l'un des points sur lesquels morale et droit doivent se rencontrer », affirme le vice-président de l'Académie pontificale pour la vie, après que le chercheur américain Richard Seed ait annoncé son intention d'ouvrir à Chicago un centre de clonage humain.

Mgr. Sgreccia s'est exprimé au micro de Radio Vatican, de Télé-Pace et dans les colonnes de l'« *Avvenire* », le quotidien de l'épiscopat italien. Il dénonce un « asservissement du corps humain », une « domination de l'homme sur l'homme », qui, d'un point de vue éthique, est une « aberration ». Pour lui, le droit doit empêcher de tels abus.

« La loi doit intervenir, déclare-t-il, car la condamnation morale qui, du reste, est partagée non seulement par l'Église mais par d'autres, ne suffit pas. Il faut que la loi interdise cet abus que l'homme fait contre l'homme, cet asservissement de l'image humaine du corps d'une autre personne ».

POUR UNE « RÉVOLUTION DE CONSCIENCES »

Le prélat attend « une révolte des consciences » et des lois qui obligent à « reconsidérer en même temps le problème de la procréation artificielle in vitro, où tout a commencé ». Il faut réfléchir, dit-il, sur « les conséquences engendrées par le fait d'avoir séparé la sexualité de la procréation ». Le clonage est une forme de procréation artificielle « plus grave » au regard de la morale, souligne le prélat, et, « d'un point de vue formel », il a déjà été déclaré « gravement illicite » par le document de la Congrégation de la Doctrine de la Foi « *Donum Vitae* » (Le don de la vie), publié en 1987.

Le bioéthicien en explique les raisons : il s'agit d'une procréation « asexuée » en dehors de l'exercice de la sexualité et « agamète » sans la contribution du patrimoine génétique d'un homme et d'une femme, mais utilisant les gènes d'un seul individu, pour faire, la « photocopie » de cet individu. En plus de « l'asservissement », Mgr. Sgreccia dénonce, cette fois d'un point de vue théologique, cette « espèce de volonté de remplacer le dessein de Dieu de manière arbitraire et complète, en créant un homme à sa propre image et ressemblance ».

(apic / cip / imed / be)

NDLR : CLONAGE HUMAIN L'EUROPE DIT NON !

C'est le 23 février 1997 qu'est née la brebis Dolly. Et c'est en juillet 1997 qu'est née une autre en Écosse dénommée elle Polly. Elle est, elle, issue non pas d'un embryon normal, mais d'une cellule de brebis adulte. Elle est donc son sosie parfait. Venue au monde sans aucune fécondation naturelle, Polly est le premier

(Lire la suite à la page 12)

ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

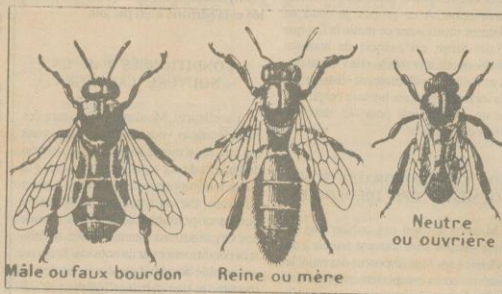
UNE RUCHE BÉTON À LA PORTÉE DE TOUS

Passionné d'apiculture, un dentiste français installé au Sénégal a mis au point une ruche révolutionnaire en ciment. Quinze fois moins chère que les ruches importées, elle met enfin à la portée des paysans africains une technique qui peut rapporter plus qu'on le croit.

Chez les Vautier, en plein cœur de Dakar, non loin du siège du Parlement sénégalais, les abeilles s'activent. Dans ce vieux quartier européen où se dressent encore les rares grands arbres de la capitale, pergolas et villas fleuries leur offrent de quoi butiner. Alala Vautier, chirurgien-dentiste, est tombé sous le charme de ces petites bêtes malgré leur mauvaise réputation. Plus agressive que sa cousine d'Europe, l'abeille africaine (*Apis Mellifica adansonii*) passe pour une « tueuse ». Mais l'amoureux aveugle ! C'est au printemps 1984 le docteur installe sa première ruche sur le toit de sa maison.

Depuis, l'apiculture et l'amélioration de sa technique sont devenues sa passion. De longues années d'observation et de recherches lui ont donné l'idée d'une ruche horizontale en ciment de 80 l, quinze fois moins chère que la ruche moderne importée à 50 000 F cfa (500 FF). « On a cherché la ruche la plus simple pour le petit paysan africain qui n'a pas toujours les moyens de se payer feuilles de cire gaufrée, extracteur, etc », explique-t-il, dans son cabinet aux murs feutrés.

L'originalité de la ruche Vautier repose sur quatre « petites évidences ». Elle est en ciment donc bon marché et facile à construire. Les cadres rectangulaires sont formés de baguettes qu'on peut fabriquer avec n'importe quel bout de bois, même de récupération. Les feuilles de cire gaufrée, chères et pratiquement introuvables sur le marché, sont remplacées par de simples bandes de cire ordinaire faciles à confectionner par l'apiculteur. Enfin, les rayons de miel n'étant pas « encadrés », l'apiculteur peut extraire son miel sans extracteur, un appareil qui ne coûte pas moins de 300 000 F cfa presque le revenu annuel d'un paysan sahélien. Autre avantage : en ciment et non en bois, la ruche Vautier résiste



mieux aux intempéries, feux de brousse, attaques des termites et des voleurs qui ne pourront pas l'emporter sur leur tête...

Pour tester sa trouvaille, le dentiste décide en 1990 d'installer des modèles dans la petite forêt classée de Mbaou, non loin de Dakar. Des prototypes sont remis à des apiculteurs. L'un d'eux, Demba Sène, est resté le chef de file de l'expérimentation. Ce jeune apiculteur, qui, il y a quelques années, était sans travail et sans qualification, dispose maintenant d'une solide expérience. Avec ses quelques 80 ruches Vautier, il parvient à récolter deux à trois fois dans l'année. Soit une production de 600 à 700 kg de miel par an. Une performance difficile à égaler avec les ruches traditionnelles qui ne donnent qu'une seule récolte tous les deux ou trois ans.

UNE DENRÉE RARE

Propre et de bonne qualité, son miel est coté comme une denrée rare au marché où de bouche à oreille a fait sa réputation. Dans les supermarchés de Dakar, on le trouve à 3500 F cfa le pot de 500 g ! « Grâce à la méthode Vautier », confie Demba, je gagne bien ma vie. J'ai construit une maison qui m'appartient et je nourris ma famille. » Il ne compte pas s'arrêter en si bon chemin et projette de s'installer plus tard dans des endroits mieux fréquentés par

les abeilles comme la Casamance, au sud du pays.

« En Afrique, il y a beaucoup d'essaims sauvages mais trop peu de sites accueillants. Toute cavité naturelle, dans un arbre, une termitière est ôprement disputée par toutes sortes d'animaux, d'oiseaux, de reptiles ou d'insectes », peut-on lire dans le document du Docteur Vautier, intitulé « Nouvelle voie d'introduction de l'apiculture moderne en Afrique ».

Si les abeilles donnent à peu près la même quantité de miel quelle que soit la ruche, la façon de récolter fait toute la différence. L'utilisation de troncs d'arbres évidés, de vieux mortiers, de canaris, de paniers tressés, et surtout la destruction des ruches et des abeilles par le feu avant la récolte sont autant de pratiques néfastes qui expliquent les médiocres performances apicoles de l'Afrique. M. Vautier estime que sa nouvelle ruche devrait « révolutionner » l'apiculture du continent. Il souhaite vulgariser sa ruche dont la fabrication nécessite seulement 15 jours de formation. Premiers bénéficiaires : ceux qui restent au village. « Ce sont eux qui pratiquent l'apiculture et qui pourront la faire avancer », poursuit Alain Vautier. Le seul moyen de moderniser leur activité, c'est de leur fournir une ruche moderne... au prix d'une ruche importée ».

Il envisage même de lancer prochainement à Dakar des séances gratuites d'initiation à l'apiculture. Un défi pour tous ceux, gouvernements ou bailleurs de fonds, qui continuent d'engloutir des sommes colossales dans des projets d'apiculture moderne en Afrique... sans jamais voir la couleur du miel.

FAIRE SON MIEL

Au Sénégal, par exemple, l'élevage des abeilles demeure une activité marginale, même si le secteur procure de substantiels revenus parfois insoupçonnés. Près de 107 groupements d'apiculteurs (GIE) ont été officiellement recensés l'année dernière. La production nationale annuelle de miel est estimée à 694 t. En 1993, les ventes ont rapporté plus de 277 millions de F cfa. Pour la cire (280 g), elle s'élevait, la même année, à près de 140 millions. « Certains apiculteurs auraient même pu devenir millionnaires s'ils maîtrisaient la technique d'exploitation de la gelée royale. Un sous-produit rarissime jamais vendu à moins d'un million de francs cfa le kilogramme sur le marché », affirme le Docteur Tidjane Kane, chef du Bureau apicole à la Direction de l'élevage de Dakar.

À l'occasion du premier salon africain de l'invention et de l'innovation technologique tenu à Dakar du 8 au 13 décembre dernier, M. Vautier a remporté le prix d'encouragement au président Abdou Diouf pour les sciences. Il a été décoré par l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle et de nombreux experts ont témoigné de l'enthousiasme pour son invention qu'ils jugent « incontournable ». « Même s'il ne vient pas de nous, on ira le voir », confie Tidjane Kane, bien disposé à travailler avec lui main dans la main.

En attendant, le dentiste continue de cultiver son amour des abeilles. C'est pourquoi ses 28 kg de miel, fruit de sa passion, ne sont pas à vendre. Il les distribue à ses amis, européens et paysans africains. De sa cuisine, qui jouxte son cabinet, du miel à gogo prêt à l'envoi. Sur les pots, une modeste inscription : « Miel de nos ruches ».

Madieng Seck (Syfia-Sénégal)

PLUS QUE LA CONDAMNATION MORALE...

(Suite de la page 11)

clone doté d'un gène humain. Du jamais vu, bien sûr, dans l'histoire humaine. C'est l'équipe scientifique de l'Institut Roslin d'Édimbourg (Écosse) qui a réalisé ce clone également, en collaboration avec la société de biotechnologie PPL Thérapeutics.

Selon la méthode, Polly est née porteuse d'un gène producteur d'une protéine humaine, d'où elle pourra être extraite pour entrer dans la composition de produits pharmaceutiques.

Voilà qui ouvre la voie à la production simplifiée d'une masse de médicaments. C'est une fabuleuse évolution. Reste à savoir si un verrou éthique n'a pas sauté lui aussi. « Jusqu'où va-t-on aller dans le bousversement des lois naturelles qui per-

mettent de donner la vie depuis la création? », s'interrogeaient pourtant nombre d'observateurs après la naissance de Dolly. La question centrale reste celle de l'application de ces pratiques à l'homme. Face aux risques d'une telle dérive, le Président Jacques Chirac avait demandé l'interdiction mondiale du clonage humain.

Aujourd'hui et un an après la naissance de la brebis Dolly, l'Europe prend une position ferme contre le clonage humain. Mais la tentation d'une dérive scientifique demeure.

Pour l'heure, le protocole du Conseil de l'Europe est le seul instrument juridique international qui proscrie le clonage humain. Il complète donc la convention européenne sur les droits de l'homme et la biomédecine qui a pour but de protéger, par une série de règles, la dignité, l'inté-



La brebis polly ne est l'écrite dont le lait contiendra une protéine humaine qui pourra être utilisée à des fins thérapeutiques.

grité, les droits et les libertés de l'être humain. Les États liés par ce texte doivent intégrer ces principes dans leur droit interne.

Il est donc à noter que dix-neuf des quarante pays membres du Conseil de l'Europe, ont signé un « protocole additionnel » à la convention européenne sur les droits de l'homme et la biomédecine visant à interdire la création d'êtres humains à partir de la technique du clonage.

Récemment, le président Clinton a demandé au Congrès américain de voter rapidement une loi interdisant ce genre d'expérimentations pour une période de cinq ans. Il a notamment déclaré que le progrès scientifique ne pouvait s'effectuer dans un « vide moral ».

Devant les responsables des comités nationaux européens d'éthiques, le président Jacques Chirac a stigmatisé, lui, « les dérives inquiétantes » qui naissent actuellement aux États-Unis où le chercheur Richard Seed a annoncé son intention de procéder au clonage d'êtres humains par une technique de reproduction médicalement assistée. « On ne résoudra rien en interdisant certaines pratiques dans un pays, précisera-t-il, si les chercheurs et les médecins peuvent les développer ailleurs. C'est bien au niveau international qu'il fallait interdire le clonage et les manipulations génétiques suscitables d'altérer les caractères de l'espèce humaine ».